LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 26 AVRIL 1906 — No. 29

A Travers le Monde

Algésiras.

Après de longues semaines d'attente vaine et d'angoisse le monde entier jouit enfin des effets de la détente.

L'accord s'est fait à Algésiras ; banque, police tout a été réglé et, il faut le dire, à la satisfaction des intérêts français.

Par sa fermeté et son esprit de conciliation pendant ces deux derniers mois, la France a gagné pleinement l'estime et l'admiration de tous les pays.

La Mission française pourra s'en aller fière et contente. Elle a tenu très haut le drapeau français parmi les pavillons des autres puissances. Les diplomates étrangers ont tous joué un rôle nettement marqué. La Russie et plus particulièrement l'Angleterre n'ont pas cessé un seul instant de donner à la France les plus grandes preuves d'une loyauté scrupuleuse, l'Espagne malgré sa situation difficile s'est montrée d'une correction absolue vis à vis de l'Allemagne tout en ne ménageant pas son appui à la France. L'Autriche, l'Italie, et les Etats-Unis, la première nation surtout, ont joué un rôle des plus intéressants : celui de médiateurs. Quant aux petites puissances, la Belgique et les Pays-Bas elles se sont servi de l'influence dont elles disposaient pour la bonne entente et leur impartialité est reconnue de tous.

L'Allemagne acculée, a fait preuve, à la fin de la conférence d'un réel esprit de conciliation. Sa conduite a certes été très habile car de ce fait elle amoindrit considérablement les effets moraux d'un échec diplomatique.

Voici les principales lignes de l'accord au sujet de la police.

Elle sera placée sous l'autorité souveraine du Sultan, recruté par le maghzen parmi les musulmans marocains et repartie dans les huit ports ouverts au commerce.

L'effectif total des troupes ne devra pas dépasser 2,500 hommes ni être inférieur à 2,000. Sur ces troupes 5 . 600 hommes seront placés à Tanger de 3 à 500 à Casablanca et à Rabat. le reste de l'effectif sera reparti selon les besoins par groupes qui ne seron jamais inférieurs à 150 hommes.

Le nombre des officiers français et espagnols sera de 16 à 20 le nombre de sous-officiers français et espagnols de 30 à 40.

Les fonds nécessaires à l'entretien et au paiement de la solde des troupes seront avancés au trésor chérifien par la Banque. Les dépenses ne devront pas dépasser $500,000.

Le fonctionnement de la police sera, pendant la période de cinq années l'objet d'une inspection qui sera confiée à un officier supérieur de l'armée suisse ou néerlandaise au choix du Sultan.

Cet inspecteur résidera à Tanger, il recevra un traitement annuel de $5,000 et il lui sera alloué en outre $1,000 pour frais de tournées. Le maghzen devra mettre à sa disposition une maison convenable et pourvoir à l'entretien de ses chevaux.

Nous n'avons pas encore sous les yeux le texte de l'accord relatif à la banque et aux douanes.

Cependant nous savons qu'on a reconnu dans cet accord les droits du consortium, droits qui constituaient le point litigieux selon l'Allemagne. Les Marocains ont opposé à tous les articles, une protestation de principes et se sont élevés contre l'annixtion des diplomates dans les affaires de Tanger.

Tout le monde est content sauf eux. Il était difficile d'admettre en effet que les marocains verraient cesser avec plaisir le régime de fraudes et rapines qui fait vivre la moitié d'entre eux, aux dépens de l'autre moitié.

Après s'être fait photographier en groupe, les diplomates se sont séparés heureux d'avoir mené à bonne fin une si rude besogne.

Le résultat de la Conférence est plein de promesses car on entrevoit la possibilité de régler par le même procédé des questions litigieuses, pour la solution desquelles il y a encore vingt ans on aurait employé le canon.

Au Maroc.

L'accord s'est fait mais cela n'a rien changé à la situation intérieure du Maroc. La situation du Sultan empire tous les jours et tous les jours celle du prétendant devient plus forte.

Une dépêche particulière au *Matin* nous apprend que les troupes du Sultan et du prétendant sont campées face à face, séparées seulement par l'Oued Chevaa, affluent de la Moulouya, ce voisinage provoque des escarmouches continuelles, mais il n'y a pas eu encore d'engagement sérieux.

Plusieurs goums de Beni-Snassen ont rejoint les troupes du Sultan. Celles-ci sont toujours dans un dénouement extrême manquant même de vivres ; aussi les désertions sont-elles nombreuses ; beaucoup de fantassins de la mahalla du Maghzen passent dans le camp du prétendant où ils sont bien reçus et nourris.

Le Maghzen, voyant la situation s'aggraver et craignant que les désertions ne deviennent plus importantes, seraient décidé à hâter un combat décisif. Des ordres ont été demandés à Fez.

On craint que le prétendant prenne lui-même l'offensive lorsqu'il estimera que l'adversaire sera assez affaibli.

L'Empereur François Joseph

Le nonce apostolique de Vienne a télégraphié au Pape que la santé de l'empereur François-Joseph est fortement ébranlée. Il n'y a rien à craindre pour le moment mais l'âge avancé du souverain donne des inquiétudes.

Les inquiétudss sont d'autant plus justifiées que la succession d'Autriche est un des problèmes les plus difficiles que la diplomatie européenne est à résoudre.

L'Angleterre et la Turquie.

L'incident de Tabah, que nous avons relaté menace de prendre une tournure grave; l'affaire n'est plus entre les mains des diplomates et c'est à des mesures militaires que l'on va avoir recours. On s'attend à ce que l'officier commandant les troupes turques à Abaka soit impérativement invité à évacuer Tabah dans un délai de 24 heures faute de quoi un navire anglais ouvrirait le feu sur la place. Il est assez probable qu'au dernier moment, la Turquie se décidera à rappeler ses troupes.

Le différend Turquo-Persan.

Le prince Mirza Riza Rhan, l'ambassadeur de Perse, a présenté à la Porte une nouvelle note conçue en termes des plus énergiques dans le but d'assurer l'evacuation par les troupes turques du territoire qu'elles occupent en deça de la frontière persane.

Cette note, en terminant, dit que la Perse maintiendra ses droits avec fermeté et n'acceptera aucun retard. Une rupture entre les deux pays est probable, à moins que la Turquie ne cède.

Les Allemands aux Etats-Unis.

De la Revue Politique et Littéraire.

Le nombre considérable de citoyens américains d'origine allemande paraît favoriser singulièrement des rapports de bonne intelligence entre les deux pays.

Depuis 1820 l'Allemagne a envoyé aux Etats-Unis plus de 5 millions d'émigrants. C'est 22 p c. du chiffre de l'immigration totale : aucune nationalité n'a fourni un contingent aussi élevé, au dernier recensement, en 1900 en évaluait à 7,800,000, le nombre des individus établis aux Etats-Unis dont les deux parents ou l'un des deux parents étaient d'origine allemande et sur ce nombre plus de deux millions et demi etaient nés en Allemagne.

Les immigrants allemands ont eu par deux fois déjà, depuis la guerre de l'Indépendance l'occasion de témoigner leur dévouement à leur pays d'adoption. Lors de la Sécession, ils s'enrôlèrent résolument, ceux mêmes qui n'étaient pas naturalisés, sous le drapeau de l'Union. Nombreux furent ceux qui donnèrent alors leur vie pour elle. Plus récemment à l'occasion de la guerre contre l'Espagne, lorsque le gouvernement féderal fit appel aux volontaires pour renforcer la petite armée régulière du temps de la paix, ils n'hésitèrent pas davantage dans l'accomplissement de leur devoir.

Ainsi la population américaine d'origine allemande a franchement adopté la nationalité américaine et l'idéal américain.

Le Système Métrique

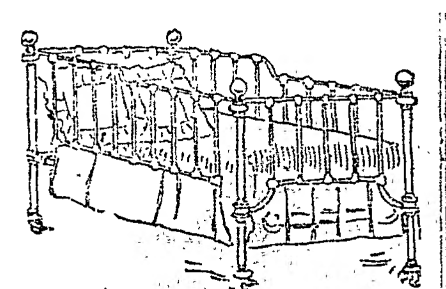
Le Secrétaire de la Chambre de Commerce d'Edmonton a été informé par le professeur MacLennan, de l'Université de Toronto, qu'il donnera une conférence sur le système métrique, à Edmonton, le 15 mai prochain. M. MacLennan est directeur du laboratoire de Physique à l'Université de Toronto, et est envoyé par le gouvernement fédéral dans tous les centres importants du Canada pour faire des conférences explicatives du système métrique.

Le système métrique est un système décimal appliqué aux poids et mesures aussi superieur à notre système de livres, minots, verges, etc, que notre système de piastres et cents est supérieur aux livres sterling, shelling, et pence encore employé en Angleterre. Comme le gouvernement fait des dépenses considérables relativement à cette tournée du professeur MacLennan, il est fort désirable que le plus grand nombre possible d'hommes d'affaires et de cultivateurs assistent à ces conférences.

LE PRINCE DE CONMAUHT A WINNIPEG

Lors de son passage a Winnipeg. Son Altesse Royale le Prince Arthur de Connaught a visité les minoteries Ogilvie, aussitôt qu'eut pris fin la réception civique dont il a été l'objet à son arrivée. Le prince a eté très intéressé par les différentes opérations de mouture qu'effectuent les machines avec une perfection incomparable.

On se rappelle qu'à la suite de la visite du Prince et de la Princesse de Galles des minoteries Ogilvie ont reçu le brevet de fournisseur de la Maison Royale.



L'ALGUE.

Est-il vrai, messire, que la " Sainte-Ursule " soit perdu corps et biens !

Maitre Nicolas Fugger, comte de la Hanse, leva la tête de dessus son pupitre, ou des chiffres s'étalaient sur un ample parchemin, et la plume d'oie en arrêt, il dévisagea l'intruse.

C'etait une femme grande et mince, tout enveloppée de la mante à capuche des filles de Flandre. Elle était blonde, à en juger par quelques mèches folles qui flottaient hors de la cape ; et dans son visage d'une pâleur sombre brillaient deux yeux inquiets, deux yeux d'un bleu profond comme l'eau morte des canaux.

—Eh ! que t'importe, ma fille ?

—Oh ! messire, par pitié !

Il y avait dans ces mots un tel accent de supplication que le vieil armateur brugeois se sentit remué jusqu'à l'âme.

—Qui donc t'a dit cela ? fit-il d'un ton qu'il s'efforçait d'adoucir.

—Le bruit en court par la ville. Des gens de Damme l'assuraient tantôt au marché sur le quai des Marbriers... Alors j'ai voulu savoir... Et je suis venue à vous qui êtes le possesseur du navire... Est-ce vrai, messire ? ... Dites-le-moi...

—As-tu donc quelque parent dans l'équipage.

—Gilliodts Hapken est mon fiancé.

—Ah !... Pauvre enfant !...

Maître Fugger se leva, soutint dans ses bras la pauvre fille qui chancelait. Il maudissait à part lui sa commisération maladroite qui venait de lui arracher ainsi la brutale vérité... Et maintenant il tentait de réparer le mal. Sans doute, la " Sainte-Ursule " eût dû être rentrée au port depuis quinze jours... mais rien ne prouvait qu'elle fut perdue. Une tempête l'avait peut-être écartée de sa route... Qu'est-ce donc, quinze jours de retard sur une traversée de quatre mois ? Et pourquoi ces gens de Damme allaient-ils ainsi par la ville semant la fausse nouvelle !... Il saurait leur imposer silence... On verrait bien... Au demeurant, puisqu'il avait confiance, lui, personne n'avait le droit de désespérer...

La jeune fille s'était ressaisie. Elle l'écoutait, anxieuse, le fixant d'un regard pénétrant, comme si elle eût voulu lire au fond de sa conscience.

Mais Maitre Fugger ne se souciait pas de prolonger l'entretien. Il revint à son bureau, prit dans une sébile une poignée d'escalins d'or qu'il tendit :

—Tiens, ma fille... et du courage...

Mais elle repoussa le présent :

—Merci, je n'ai besoin rien... Des nouvelles seulement, messire, quand vous en aurez...

Et elle dit son nom, que Maitre Fugger inscrivit sur ses tablettes.

—Barbe Winkel, rue des Tanneurs, proche le quai de Rosaire.

Puis, ramenant sa cape sur son front, elle s'inclina et sortit...

Barbe s'était mise à marcher droit devant elle jusqu'à la ligne des canaux qui baignaient les remparts.

C'était la fin d'un jour d'automne. Une buée blanche montait des watergands, flottait comme un voile impalpable sur la ville. Entre les tourelles du somptueux palais de Fugger, par-dessus les pignons pointus des maisons, le beffroi apparaissait estompé dans le ciel mélancolique, tel une tour de rêve.

Le long des quais circulait la foule affairée des marchands et des matelots, et sur les canaux se croisaient, en un pittoresque va-et-vient, des navires venus des ports du monde entier : péniches gantoises, galions espagnols, caravelles de Gênes, galères portugaises et caraques moscovites, jusqu'à des felouques syriennes et des tartanes du pays barbaresque.

Barbe Winkel allait, inconsciente, à travers la multitude empressée. Ses pieds s'embarrassaient dans les amarres des navires, des portefaix la heurtaient au passage, des matelots en goguette l'interpellaient avec des rires bruyants. Elle marchait, ne voyant rien, n'entendant rien, sinon le cri de Maitre Fugger qui résonnait en son cœur comme un glas.

Parvenue au bord du " Minnewater," elle s'arrêta un instant, s'assit sur une des bornes à l'entour desquels s'enroulent les cordages des vaisseaux ; et, le regard vague, elle songea. Elle songea et se souvint.

C'était là que, plus de huit mois auparavant, Gilliodts l'avait embrassée pour la dernière fois, là qu'avait échoué son suprême effort pour empêcher ce voyage, qu'elle pressentait fatal à leur bonheur... Là, tandis que la " Sainte-Ursule " levait l'ancre, Gilliodts, debout à la poupe du navire, lui avait crié : " Au revoir ! " et cet " au revoir " devait être un éternel adieu...

Orphelins tous deux, Barbe Winkel et Gilliodts Hapken s'aimaient depuis l'enfance. L'un et l'autre, ils étaient toute leur famille.

En cette cité de Bruges, où s'amoncelaient les richesses du monde entier, quiconque n'était point trafiquant, ne pouvait être que matelot ; Gilliodts avait préféré la vie libre du marin aux fiévreuses agitations des marchands de la ville ; et depuis huit ans, il servait chez les Fugger, dans cette flotte innombrable qui portait à travers les océans la renommée de la Flandre opulente et laborieuse.

Dans les brouillards du Nord, sous les cieux clairs de l'Orient, l'image de sa fiancée l'avait suivi partout avec la pensée du bonheur futur. A présent, l'époque était venue de réaliser l'union dès longtemps projetée, et Gilliodts manquait au rendez-vous.

L'année précédente, comme il revenait à peine d'une longue expédition,

(Suite à la page 6)

LE TRANSCONTINENTAL.

La question des soumissions n'est pas encore roglée. On croit que les plus bas soumissionnaires l'emporteront.

Ottawa, 8.—Le cabinet a eu hier une réunion qui a duré toute la journée, et à laquelle il a discuté les soumissions pour la construction du chemin de fer national transcontinental. Aucune décision n'a été arrêtée, c'est du moins ce qu'ont déclaré plusieurs ministres après la séance.

A cause des différences d'opinions qui existent entre les membres de la Commission du Transcontinental, le gouvernement devra étudier lui-même soigneusement la question, et comme les documents sont volumineux, cela prend du remps.

L'opinion générale est que les plus basses soumissions seront acceptées. Les trois commissaires qui ont fait un rapport en faveur des plus basses soumissions sont fermement convaincus que c'était la seule ligne de conduite à suivre. Ils étaient convaincus que M. J. D. McArthur d'un côté, et MM. Hogan et MacDonald de l'autre, étaient des hommes de moyens parfaitement capables de remplir leurs obligations. On conçoit facilement ce que sont ces obligations si l'on songe que le montant total des deux contrats s'élève à près de vingt millions de dollars. Il faudra des établissemenes si grands et si dispendieux qu'aucun entrepreneur ordinaire ne pourrait exécuter les travaux.

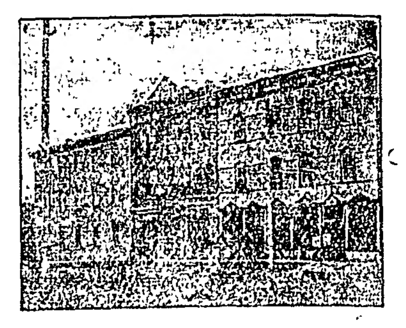
Naturellement, il sera donné un grand nombre de sous-contrats, surtout à cause du fait que, vu le temps très limité, les travaux devront être poussés très activement.

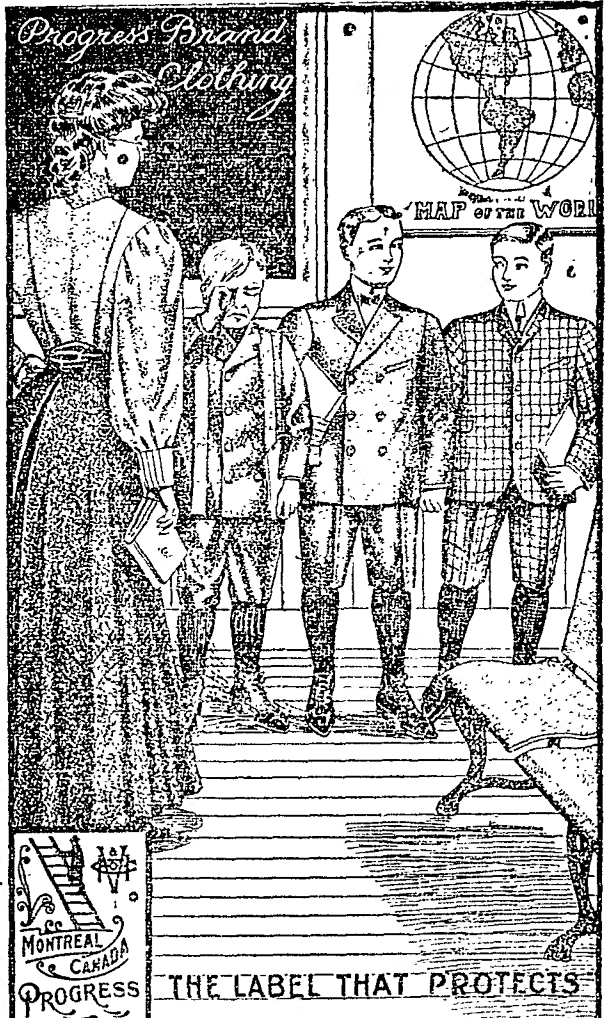
On croit que la prochaine section pour laquelle des soumissions seront demandées sera à l'est et à l'ouest, ou quelque part au nord du lac Népigon. Une compagnie a déjà été chargée de construire une ligne au nord du lac Supérieur, parallèle au lac Népigon. La distance entre le lac Supérieur et le lac Népigon est d'à peu près quarante milles, et si cette ligne était construite, les matériaux pour la construction du Transcontinental pourraient être transportés, pour le reste de la route, sur le lac Népigon. Il est probable qu'une demande d'aide pour le chemin de fer du lac Népigon sera faite à la présente session. L'aide demandée sera une garantie des obligations de la compagnie.

Ottawa, 10.—On rapporte que les chiffres de MM. Hogan et MacDonald les plus bas soumissionnaires pour la section Québec-La Tuque du chemin de fer Transcontinental, sont 21 cents la verge pour la terre et $1.44 pour le roc. Leurs chifires sont bas parce qu'ils ont un immense équipement qu'ils veulent tenir employé. Ils possèdent 13 locomotives, 16 pelles à vapeur, des wagons et des machines à poser les rails.

On dit que M. J. D. McArthur, de Winnipeg, le plus bas soumissionnaire pour la section Winnipeg-Supérieur Junction, a offert de faire les travaux pour 24 cents la verge pour la terre et $1.60 pour le roc.

Les députés d'Ontario sont fortement en faveur de l'adjudication aux plus bas soumissionnaires.





28

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

—Au nom du ciel ! s'écria-t-elle, qu'y a-t-il ?

Elle revint vers Henri, qui avait mis sa tête entre ses mains, et voulut lui jeter les bras autour du cou. Il la repoussa avec une sorte d'effroi.

—Laissez-moi ! laissez-moi ! dit-il ; cela est horrible ! Il y a une malédiction autour de nous et une malédiction sur nous !

Les larmes vinrent aux yeux d'Aurore.

—Vous ne m'aimez plus, Henri, balbutia-t-elle.

Il la regarda encore. Il avait l'air d'un fou. Il se tordait les bras, et un éclat de rire douloureux souleva sa poitrine.

—Ah ! fit-il chancelant comme un homme ivre, car son intelligence et sa force fléchissaient à la fois, je ne sais pas, sur l'honneur ! je ne sais plus. Qu'y a-t-il dans mon cœur ? La nuit, le vide ! Mon amour, mon devoir, lequel des deux, conscience ?

Il se laissa choir sur un siège, murmurant de ce ton plaintif des innocents privés de raison :

-Conscience, conscience, lequel des deux ? mon devoir ou mon amour ? ma mort ou ma vie ? Elle a des droits, cette femme ? Et moi, moi, n'en ai-je pas aussi ?

Aurore n'entendait point ces paroles qui tombaient inarticulées de la bouche de son ami. Mais elle voyait sa détresse, et son cœur se brisait.

—Henri ! Henri ! dit-elle en s'agenouillant devant lui.

- Ils ne s'achètent pas ces droits sacrés, reprenait Lagardère en qui l'affaissement succédait à la fièvre ; ils ne s'achètent pas, même au prix de la vie. J'ai donné ma vie, c'est vrai. Que me doit-on pour cela ? Rien.

—Au nom de Dieu ! Henri, mon Henri, calmez-vous, expliquez-vous.

—Rien ! Et l'ai-je fait pour qu'on me doive quelque chose. Que vaut mon dévouement ? Folie ! folie !

Aurore lui tenait les deux mains.

—Folie ! reprit-il avec révolte. J'ai bâti sur le sable, un souffle de vent a renversé le frêle édifice de mon espoir ; mon rêve n'est plus.

Il ne sentait point la douce pression des doigts d'Aurore, il ne sentait point les larmes brûlantes qui roulaient sur sa main.

—Je suis venu ici, fit-il en s'essuyant le front, pourquoi ? Avait-on besoin de moi ici ? Cette femme n'a-t-elle pas eu raison ? J'ai parlé haut ; j'ai parlé comme un insensé... Qui me dit que vous seriez heureuse avec moi ?... Vous pleurez ?

—Je pleure de vous voir ainsi, Henri, balbutia la pauvre enfant.

—Plus tard, si je vous voyais pleurer je mourrais.

—Pourquoi me verriez-vous pleurer?

—Le sais-je ? Aurore, Aurore, sait-on jamais le cœur des femmes. Sais-je seulement, moi, si vous m'aimez ?

—Si je vous aime ! s'écria la jeune fille avec une ardente expansion.

Henri la contemplait avidement.

—Vous me demandez si je vous aime, répéta Aurore, vous, Henri ?

Lagardère lui mit la main sur la bouche. Elle la baisa. Il la retira comme si la flamme l'eût touchée.

—Pardonnez-moi, réprit-il, je suis bouleversé. Et pourtant il faut bien que je sache. Vous ne vous connaissez pas vous-même, Aurore ; il faut que je sache ! Ecoutez bien, réfléchissez bien, nous jouons ici le bonheur ou le malheur de toute notre vie. Répondez, je vous en supplie, avec votre conscience, avec votre cœur.

—Je vous répondrai comme à mon père, dit Aurore.

Il devint livide et ferma les yeux.

—Pas ce nom-là ! balbutia-t-il d'une voix si faible qu'Aurore eut peine à l'entendre, jamais ce nom-là ! Mon Dieu ? reprit-il après un silence et en relevant ses yeux humides, c'est le seul que je lui aie appris ! Qui voit-elle en moi, sinon son père ?

—Oh ! Henri ! voulut dire Aurore, que sa rougeur subite faisait plus charmante.

—Quant j'étais enfant, pensa tout haut Lagardère, les hommes de trente ans me semblaient des vieillards.

Sa voix était tremblante et douce lorsqu'il poursuivit :

—Quel âge croyez-vous que j'aie, Aurore ?

—Que m'importe votre âge, Henri !

—Je veux connaître votre pensée. Quel âge ?

Il était en vérité comme un coupable qui attend son arrêt.

L'amour, cette terrible passion, a d'étranges enfantillages. Aurore baissa les yeux, son sein battait.

Pour la première fois, Lagardère vit sa pudeur éveillée, et la porte du ciel sembla s'ouvrir pour lui.

—Je ne sais pas votre âge, Henri, dit-elle ; mais ce nom que je vous donnais tout à l'heure, ce nom de père, ai-je pu jamais le prononcer sans sourire ?

—Pourquoi sourire, ma fille ? Je pourrais être votre père.

—Moi je ne pourrais être votre fille, Henri.

L'ambroisie qui enivrait les dieux immortels était vinaigre et fiel auprès des enchantements de cette voix. Et pourtant Lagardère reprit, voulant boire son bonheur jusqu'à la dernière goutte :

—J'étais plus âgé que vous ne l'êtes maintenant quand vous vîntes au monde, Aurore. J'etais un homme déjà.

—C'est vrai, répondit-elle, puisque vous avez pu tenir mon berceau d'une main, et votre épée de l'autre.

—Aurore, mon enfant bien-aimée, ne me regardez pas au travers de votre reconnaissance, voyez-moi tel que je suis...

Elle appuya ses deux belles mains tremblantes sur ses épaules et se prit à le contempler longuement.

—Je ne sais rien au monde, prononça-t-elle ensuite, le sourire aux lèvres et les paupières demi-voilées, rien de meilleur, rien de plus noble, rien de si beau que vous !

IX

OU FINIT LA FETE

C'était vrai, surtout en ce moment où le bonheur mettait au front de Lagardère sa rayonnante couronne. Lagardère était jeune, comme Aurore elle-même, beau comme elle était belle.

Et si vous l'aviez vue, la vierge amoureuse, cachant l'ardeur de son regard derrière la frange de ses longs cils, le sein palpitant, le sourire ému aux lèvres, si vous l'aviez vue ! L'amour chaste et grand, la sainte tendresse qui doit mettre deux existences en une seule, marier étroitement deux âmes ; l'amour, ce cantique que Dieu dans sa bonté laisse entendre à la terre, cette manne qu'apporte la rosée du ciel ; l'amour qui sait embellir la laideur elle-même, l'amour qui met à la beauté une auréole divine, l'amour était là, couronnant et transfigurant ce doux visage de jeune fille.

Lagardère pressa contre son cœur sa fiancée frémissante. Il y eut un long silence. Leurs lèvres ne se touchèrent point.

—Merci ! merci ! murmura-t-il.

Leurs yeux se parlaient.

- Dis-moi, reprit Lagardère, dis-moi, Aurore, avec moi, as-tu toujours été heureuse ?

—Oui, bien heureuse, répondit la jeune fille.

-Et pourtant, Aurore, aujourd'hui, tu as pleuré.

- Vous savez cela, Henri ?

—Je sais tout ce qui te regarde. Pourquoi pleurais-tu ?

—Pourquoi pleurent les jeunes filles ? dit Aurore voulant éluder la question.

-Tu n'es pas comme les autres, toi, quand tu pleures... Je t'en prie, pourquoi pleurais-tu ?

—A cause de votre absence, Henri. Je vous vois bien rarement, et aussi à cause de cette pensée...

Elle hésita. Son regard se détourna.

—Quelle pensée ? demanda Lagardère.

—Je suis une folle, Henri, balbutia la jeune fille toute confuse ; la pensée qu'il y a des femmes bien belles dans ce Paris ; que toutes les femmes doivent avoir envie de vous plaire, et que peut-être...

—Peut-être...? répéta Lagardère acharné à sa coupe de nectar.

—Que peut-être vous aimez une autre que moi.

Elle cacha son front rougissant dans le sein de Lagardère.

—Dieu me donnerait-il donc cette félicité ! murmura celui-ci en extase : il faut croire...?

—Il faut croire que je t'aime ! dit Aurore étouffant sur la poitrine de son amant le son de sa propre voix qui l'effrayait.

—Tu m'aimes, toi, Aurore ! Sens-tu mon cœur battre ? Oh ! s'il est vrai ?... Mais le sais-tu bien toi-même, Aurore, fille chérie ? Connais-tu ton cœur ?

—Il parle, je l'écoute.

—Hier, tu étais un enfant.

—Aujourd'hui, je suis une femme. Henri, Henri je t'aime !

Lagardère appuya ses deux mains contre sa poitrine.

—Et toi ? reprit Aurore.

Il ne put que balbutier, la voix tremblante, les paupières humides :

—Oh ! je suis heureux ! je suis heureux !

Puis un nuage vint encore à son front. Voyant ce nuage, la mutine frappa du pied et dit :

—Qu'est-ce encore ?

—Si jamais tu avais des regrets ? prononça tout bas Henri, qui baisa ses cheveux.

—Quels regrets puis-je avoir, si tu reste près de moi ?

—Ecoute, J'ai voulu soulever pour toi, cette nuit, un coin du rideau qui te cachait les splendeurs du monde. Tu as entrevu la cour, le luxe, la lumière ; tu as entendu les voix de la fête. Que penses-tu de la cour ?

—La cour est belle, répondit Aurore ; mais je n'ai pas tout vu, n'est-ce pas ?

—Te sens-tu faite pour cette vie ? Ton regard brille ; tu aimerais le monde ?

—Avec toi, oui.

—Et sans moi ?

—Rien sans toi !

Lagardère pressa ses deux mains réunies contre ses lèvres.

—As-tu vu, reprit-il encore pourtant, ces femmes qui passaient souriantes ?

- Elles semblaient heureuses, interrompit Aurore, et bien belles.

—Elles sont heureuses, en effet, ces femmes ; elles ont des châteaux et des hôtels ..

—Quant tu es dans notre maison, Henri, je l'aime mieux qu'un palais.

—Elles ont des amis.

—Ne l'ai-je pas ?

—Elles ont une famille.

—Ma famille, c'est toi.

Aurore faisait toutes ces reponses sans hésiter, avec son franc sourire aux lèvres. C'était son cœur qui parlait. Mais Lagardère voulait l'épreuve complète. Il fit appel à tout son courage et reprit après un silence :

—Elles ont une mère.

Aurore pâlit. Elle n'avait plus de sourire. Une larme perla entre ses paupières demi-closes. Lagardère lâcha ses mains, qui se joignirent sur sa poitrine.

—Une mère ! répéta-t-elle les yeux au ciel ; je suis souvent en compagnie de ma mère. Après vous, Henri, c'est à ma mère que je pense le plus souvent.

Ses beaux yeux semblaient prier ardemment.

—Si je l'avais, ma mère, ici, avec vous Henri poursuivit-elle ; si je l'entendais vous appeler : Mon fils ! Oh ! que seraient de plus les joies du paradis ? Mais, se reprit-elle après une courte pause, s'il me fallait choisir entre ma mère et vous...

Son sein agité tressaillit ; son charmant visage exprimait une mélancolie profonde. Lagardère attendait, anxieux, haletant.

- C'est mal peut-être ce que je vais dire, prononça-t-elle avec effort ; je le dis parce que je le pense : s'il me fallait choisir entre ma mère et vous...

Elle n'acheva pas, mais elle tomba brisée entre les bras d'Henri et s'écria,

Coin Féminin

CHRONIQUE

La Coquetterie.

Pourquoi ce mot de coquetterie semble-t-il effaroucher les esprits timorés à l'égal d'une tare funeste ? Ne voit-on pas tous les jours des mères, réputées par leur irrépro habilité, essayer d'écarter de leur filles ce défaut pernicieux; et, même redouter, pour leurs oreilles, les jolies cadences de ce mot fatal. Il me souvient d'un "froid" que je jetai dans une réunion de femmes, indulgentes cependant, et qui faisaient de la coquetterie comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir — en laissant tomber ce mot dans la conversation et soutenu que ce fameux défaut, ou cette vertu, n'était point condamnable, sans discussion.

Il serait bon, une fois pour toutes, de s'entendre sur ce goût que les uns admettent comme le couronnement de la grâce féminine et que les autres réprouvent avec âpreté parce qu'il représente à leurs yeux le mensonge et la perfidie du sexe faible.

Distinguons. Si nous entendons par coquetterie le manège astucieux fait d'égoïsme, de sécheresse, de petites fourberies, de ruses et d'audaces qu'emploient un certain nombre de femmes, il n'y aura pas assez d'anathemes pour le flageller et pas assez de moyens pour l'extirper du programme éducatif.

Si, au contraire, nous comprenons par coquetterie, la correction élégante de la mise, le soin de sa personne basé sur les lois chrétiennes, le désir de plaire que possède toute créature douée de sensibilité et de délicatesse, nous nous trouvons dans la nécessité de reconnaître l'utilité d'une séduction légitime que l'on peut classer dans les qualités permises.

Certaines femmes dépourvues de la plus élémentaire coquetterie ont inspiré des passions profondes et durables, cela ne prouve pas qu'il faille les imiter pour arriver au même résultat qu'elle : cette particularité démontre simplement qu'il y a dans la vie des chances et des privilèges octroyés par le hasard et sur lesquels il ne faut pas trop compter parce que la destinée est plus avare de libéralités que prodigue de bienfaits.

Examinons à présent les différents cas où la femme a le devoir de recourir à la coquetterie pour conserver ses charmes physiques et entretenir sa beauté.

Il est bien entendu, que la coquetterie est relative ; celle de la grande dame ne ressemble pas à celle d'une femme de la classe moyenne, mais dans ces différentes manières de l'interpréter, ce n'est pas excessif de prétendre qu'elle est indispensable dans tous les milieux.

Elle n'est pas incompatible avec les devoirs de la femme, d'intérieur modeste, qui cumule les multiples obligations de la maternité, celles qui se rapportent à la direction du ménage, à l'équilibre du budget, toutes choses hérissées de difficultés cependant, lorsque les ressources sont modestes, et qui demandent un courage constant, un dévouement permanent et une persévérance à toute épreuve. Mais il faut avouer, que si elle sait rester, malgré tant de besogne, pimpante, séduisante, coquette, elle a plus de mérite que la belle Madame dont l'unique préoccupation consiste à essayer chez sa modiste ou sa couturière.

***

Malheureusement il n'en n'est pas toujours ainsi.

Choisissez au hasard dans un certain nombre d'intérieurs honnêtes, c'est toujours le même spectacle qui vous est offert. A seize ans, la coquetterie s'éveille chez la jeune fille ; les moyens dont elle dispose pour se parer sont bien restreints parfois, qu'importe ! elle a une telle volonté de plaire qu'elle sait trouver les modestes colifichets susceptibles de rehausser l'éclat de sa jeunesse et d'accentuer ses charmes naturels.

Elle se marie. La situation nouvelle l'entraine-t-elle loin d'un centre ? Elle s'abandonne dans des toilettes négligées : le futur compagnon de sa vie jouissait par avance du doux éclat qui rayonnerait dans sa ferme lointaine, et il semble qu'elle n'ait plus à se mettre en frais pour celui à qui elle a prodigué ses plus habiles séductions ; il n'y a pas de plus mauvais calcul, de maladresse et d'abus de confiance plus grand. Lié à une femme sans goût et malpropre, le mari souffre ou descend au même degré qu'elle.

***

La raison principale de la coquetterie, ce n'est ni la crainte du qu'en dira-t-on, ni l'obligation d'imiter sa voisine ; c'est pardessus tout le désir de conserver l'affection du mari jusqu'à la vieillesse.

Il ne faut pas que le mari, en comparant sa femme avec une autre, puisse découvrir une infériorité chez la sienne. Il y a des femmes qui possèdent, sur ce point, une adresse consommée ; leur esprit sait discerner ce qui les fait valoir et ce qui pourrait leur nuire ; celles-là sont dans le vrai, car elles ont compris que, pour certains hommes, le pouvoir de la femme aimée cesse avec la disparition de ses grâces physiques.

Il n'est point nécessaire de se couvrir de riches habits pour charmer le regard. Que faut-il à une femme pour être agréable ? Du goût dans les ajustements, aucune négligence, une propreté absolue.

Qu'est-ce que tout cela sinon la vraie coquetterie, celle qui ne contient, dans son essence, rien de répréhensible et que toutes les mères par leur exemple devraient inculquer à leurs filles.

MAGALI.

LE REVEIL DE LA TERRE.

Terre, terre, voici que, dans le ciel en fête,
Le soleil, ton amant, revient te visiter !
Non tu n'as point vieilli, ta tâche n'est point faite,
Et sous l'appel de Dieu nul ne peut hésiter.

Terre, terre, voici l'heure des fiançailles :
Tout veut vivre, tout veut fleurir, tout veut aimer !
Il faut nourrir encore du sang de tes entrailles
Tes enfants endormis qui vont se ranimer.

La fleur qui t'embellit, l'arbre qui te couronne,
L'oiseau mélodieux, le papillon vermeil,
Tout ce qui souffre ou meurt lorsque finit l'automne,
Pour renaître ou chanter n'attend que ton réveil.

Pour les hommes aussi sois indulgente, ô mère !
De ces hôtes d'un jour que peux-tu redouter ?
Va, laisse-toi fléchir ; à leur vie éphémère
C'est un peintemps de plus que tu peux ajouter !

. . . .

C'est nous ! Réveille-toi, terre, voici l'aurore,
Et la jeune saison s'avance au bord du ciel.
L'oiseau veut faire un nid, le germe veut éclore,
Terre, terre, il est temps, répons à notre appel !

F. C.

PETIT COURRIER.

UNE INCONNUE — L'huile de lin est très bonne pour entretenir les meubles et empêcher les insectes de s'introduire dans le bois ; pour détruire plus rapidement ceux qui sont entrés dans ce meuble vous pourriez ajouter à l'huile de lin un peu d'essence de térébenthine.

MAGALI est chagrine que l'on ne recours pas plus souvent à son PETIT COURRIER. Elle est cependant persuadée qu'il pourrait rendre de grands services à ses lectrices ; son cœur est ouvert bien grand à toutes, et plus particulièrement aux jeunes : elle n'est pas si vieille qu'elles ne puissent s'entendre.

Elle serait heureuse de servir d'intermédiaire entre les jeunes sœurs de l'Est et de l'Ouest. De seize à vingt ans, on s'ennuie parfois, et si l'on vit dans un centre retiré, faute d'une amie, d'une confidente on concentre ses rêves et à cet âge cela ne vaut rien.

Allons qui demande une correspondante devenant bien vite une délicieuse amie ?

MAGALI.

Pour les Curieuses.

D'où vient la superstition du fer à cheval ? Cette croyance parait nous venir des Arabes pour lesquels le cheval est un animal presque sacré, un ami très cher. Lorsque l'Arabe a perdu son cheval, il lui fait des funérailles et sespend dans son gourbi le mors et les fers du défunt.

Notre supertission du fer à cheval comme talisman de bonheur est, sans doute, un écho de cette considération amicale donnée par l'Arabe à son fidèle compagnon. Le fer rencontré doit, pour passer à l'état d'amulette, etre ramassé les mains nues, être percé de sept trous et avoir gardé un clou au moins.

Ainsi constituée, la trouvaille est tout à fait fameuse — dit-on.

Si vous trouvez un tel fer ramassez-le donc vous-mêmes et les mains nues ... Mais, cela ne voudrait-il pas dire que, seul l'effort personnel est capable de nous donner le bonheur mérité ? C'est bien possible. Ces fantaisies d'apparences futiles renferment parfois de bonnes leçons.

RECETTES PRATIQUES

POMMES MERINGUÉES

Dressez sur un plat, en forme de pyramide, de la marmelade de pomme que vous masquerez avec trois blancs d'œufs battus en neige. Saupoudrez de sucre auquel vous aurez mêlé un reste de citron très finement haché, et faites prendre couleur dans un four tiède.

CROQUETTES DE POMMES.

Pour 6 personnes ayez 12 pommes moyennes. Pelez-les, coupez-les en quartiers. Mettez sur le feu avec une demi-livre de sucre et du zeste de citron ; faites cuire et réduire en marmelade à feu pas trop vif ; laissez refroidir ; mêlez bien avec huit jaunes d'œufs ; ôtez lorsque le tout sera bien lié, en ayant soin de ne pas laisser bouillir. Laissez completement refroidir. Façonnez des boulettes ; farinez-les, trempez-les dans un plat d'œufs battus aved quelques cuillerées d'eau, puis trempez les boulettes dans de la mie de pain émiettée fin. Faites frire à friture chaude.

Mon Album

Une femme incomprise est une femme qui ne comprend pas les autres.

Il y a des femmes majestueusement pures comme le cygne. Froissez-les : vous verrez leurs plumes se hérisser pendant une seconde ; puis elles se détourneront silencieusement pour se refugier au milieu des flots.

La "simple verité" est plus complexe qu'une femme.

CARMEN SILVA

UN SECRET

C...,qui vient de mourir, était le plus grand cachottier qui soit, à tel point que, lorsqu'il était malade, il recommandait de ne le faire savoir à personne.

S...,ayant à donner la nouvelle de son décés :

—C...est mort, dit il mystérieusement Mais il ne veut pas qu'on le sache !

BONNE PENSE

Une dame, voyant la pompe funèbre de son époux, s'écria : "Ah ! que mon mari serait aise de voir cela, lui qui aimait tant les cérémonies"

la voix pleine de sanglots :

— Je t'aime! oh ! je t'aime, je t'aime!

Lagardère se redressa. D'une main, il la soutenait faible contre sa poitrine ; de l'autre, il semblait prendre le ciel à témoin.

—Dieu qui nous voit, s'écria-t-il avec exaltation, Dieu qui nous entends et qui nous juge, tu me la donnes ; je la reçois de toi, et je jure qu'elle sera heureuse !

Aurore entr'ouvrit les yeux et montra ses belles dents blanches en un pâle sourire.

—Merci ! merci ! poursuivit Lagardère en haussant le front de Mlle ed Nevers jusqu'à ses lèvres ; tiens ! regarde le bonheur que tu fais : je ris, je pleure ; je suis ivre et fou ! Oh ! te voilà donc à moi !... Mais que disais-je tout à l'heure ? Ne crois pas ce que j'ai dit, Aurore. Je suis jeune. Oh ! j'ai menti ! je sens déborder en moi la jeunesse, la force, la vie. Allons-nous être heureux ! heureux longtemps ! Cela est certain, adorée, ceux de mon âge sont plus vieux que moi. Sais-tu pourquoi ? Je vais te le dire. Les autres font ce que je faisais avant d'avoir rencontré ton berceau sur mon chemin ; les autres aiment, les autres boivent, les autres jouent, que sais-je ! les autres quand ils sont riches comme je l'étais, riches d'ardeur, riches de téméraire courage, les autres s'en vont prodiguant follement le trésor de leur jeunesse. Tu es venue, Aurore : je me suis fait avare aussitôt. Un instinct providentiel m'a dit d'arrêter court ces largesses de cœur. J'ai théaurisé, pour te garder toute mon âme. J'ai renfermé la fougue de mes belles années dans un coffre-fort. Je n'ai plus rien aimé, rien désiré. Ma passion, sommeillant comme la Belle au bois dormant, s'éveille, naive et robuste : mon cœur n'a que vingt ans ! Tu m'écoutes, tu me crois fou d'allégresse, c'est vrai, mais je parle sagement. Qu'ai-je fait durant toutes ces années ? Je les ai passées toutes, toutes à te regarder grandir et fleurir ; je les ai passées à guetter l'éveil de ton âme : je les ai passées à chercher ma joie dans ton sourire. Par le nom de Dieu ! tu avais raison, j'ai l'âge d'être heureux, l'âge de t'aimer ! Tu es à moi ! Nous serons tout l'un pour l'autre ! Tu as encore raison : hors de nous deux, rien en ce moment ! Nous irons en quelque retraite ignorée, loin d'ici, bien loin ! Notre vie, je vais te la dire : l'amour à pleine coupe ; l'amour, toujours l'amour... Mais parle donc, Aurore parle donc !

Elle l'écoutait avec ravissement.

—L'amour ! répéta-t-elle comme en un songe heureux, toujours l'amour !

—As pas pur ! disait Cocardasse qui tenait par les pieds M. le baron de Barbanchois ; voici un ancien qui pèse son poids, ma caillou !

Passepoil tenait la tête du même baron de Barbanchois, homme austère, mécontent et que les orgies de la régence dégoûtaient profondément, mais qui était ivre pour le présent, comme trois ou quatre czars faisant leur tour de France.

Cocardasse et Passepoil avaient été chargés par M. le baron de Hunaudaye, moyennant petite finance, de reporter en son logis M. le baron de Barbanchois. Ils traversaient le jardin désert et assombri.

—Eh donc ! fit le garcon à une centaine de pas de la tente où l'on avait soupé, si nous nous reposions, mon bon ?

—J'obtempère, répondit Passepoil ; le vieux est lourd et le payement léger.

Ils déposèrent sur le gazon M. le baron de Barbanchois, qui, à moitié réveillé par la fraîcheur de la nuit, se prit à répéter son refrain favori :

—Où allons nous ? où allons-nous ?

—Pécaïré ! fit observer Cocardasse, ce vieil ivrogne il est bien curieux, mon pigeoun!

—Nous allons à notre enterrement, soupira Passepoil d'un ton résigné.

Ils s'assirent tous les deux sur un banc. Passepoil tira sa pipe de sa poche et se mit à la bourrer tranquillement.

—Si c'est notre dernier souper, dit il, il était bon.

—Il était bon, répondit Cocardasse en battant le briquet Capédédiou ! j'ai mangé une volaille et demie, pour ma part.

—Ah ! fit Passepoil, c'est la petite qui était devant moi, avec ses cheveux blonds poudrés et son pied qui aurait tenu dans le creux de ma main !

—Fameuse ! s'écria Cocardasse ; sandiéou, et les fonds d'artichaut qui étaient autoar, tron de l'air.

— Et sa taille à prendre avec dix doigts, l'as-tu remarquée ?

— J'aime mieux la mienne, dit gravement Cocardasse.

—Par exemple, se récria Passepoil ; rousse et louche, la tienne !

Il parlait de la voisine de Cocardasse. Celui-ci le saisit par la nuque et le fit lever.

—Ma caillou, dit-il, je ne souffrirai pas que tu insultes mon souper. Fais des excuses, vivadiou ! sinon je te fends sans pitié.

Ils avaient bu tous deux, pour se consoler de leurs peines, deux fois plus que cet austère baron de Barbanchois. Passepoil, las de la tyrannie de son ami, ne voulut pas faire d'excuses. On dégaina, on se donna d'énormes horions en pure perte ; puis on se prit aux cheveux, et l'on finit par tember sur le corps de M. le baron de Barbanchois, qui s'éveilla de nouveau pour chanter.

—Où allons-nous, bon Dieu ? où allons-nous ?

—Eh donc ! j'avais oublié la vieille bagasse, dit Cocardasse.

—Emportons-la, ajouta Passepoil.

Mais, avant de reprendre leur fardeau, ils s'embrassèrent avec effusion, en versant des larmes abondantes.

Ce serait ne point les connaitre que de penser qu'ils avaient omis d'emplir leurs gourdes au buffet. Ils avalèrent chacun une bonne rasade, remirent leurs bottes au fourreau, et rechargèrent M. le baron de Barbanchois. Celui-ci rêvait qu'il assistait à la fête de Vaux-le-Vicomte, donné par M. le surintendant Fouquet au jeune roi Louis XIV, et qu'il glissait sous la table après souper. "Autre temps, autres mœurs," dit le proverbe menteur.

— Et tu ne l'as pas revue ? demanda Cocardasse.

—Qui ça ? celle qui était devant moi ?

—Eh ! non, la petite couquinasse au domino rose.

—Pas l'ombre. J'ai fureté dans toutes les tentes.

—As pas pur ! moi, je suis entré jusque dans le palais, et je te promets qu'on me regardait, ma caillou. Il y avait des dominos roses en veux-tu en voilà ! mais ce n'était pas le nôtre. J'ai voulu parler à l'un d'eux, qui m'a donné une croquignole sur le bout du nez en m'appelant défunt Croquemitaine. "Pécaïré, ai-je répondu, effrontée commère, mon illustre ami le régent reçoit ici une société un peu bien mêlée."

—Et lui, demanda Passepoil, l'as-tu rencontré ?

Cocardasse baissa le ton.

—Non, répondit-il : mais j'ai entendu parler de lui. Le régent n'a pas soupé. Il est resté enfermé plus d'une heure avec le Gonzague. Toute la sequelle que nous avons vue à l'hôtel ce matin piaule et menace. Sandiéou, s'ils ont seulement la moitié autant de courage, notre pauvre petit Parisien n'a qu'à bien se tenir.

—J'ai bien peur, soupira frère Passepoil, qu'ils ne nous débarrassent de lui.

Cocardasse qui était en avant, s'arrêta, ce qui arracha une plainte à M. le baron de Barbanchois.

—Mon bon, fit-il, sois sûr que lou couquin se tirera de là ; il en a vu bien d'autres.

—Tant va la cruche à l'eau...murmura Passepoil.

Il n'acheva pas son proverbe. Un bruit de pas se faisait du côté de la pièce d'eau. Nos deux braves se jetèrent dans un fourré, par pure habitude. Leur premier mouvement était toujours de se cacher.

Les pas approchaient. C'étaient une troupe d'hommes armés, en tête de laquelle marchait ce grand spadassin de Bonnifet, écuyer de madame de Berri. A mesure que cette patrouille passait dans une allée, les lumières s'éteignaient. Cocardasse et Passepoil entendirent bientôt ce qui se disait dans la troupe.

—Il est dans le jardin, affirmait un sergent aux gardes ; j'ai interrogé tous les piquets et les grand'gardes des portes ; son costume était facile à reconnaître ; on ne l'a point vu sortir.

—Vingt Dieux, répéta un soldat, celui-là n'aura pas volé son affaire. Je l'ai vu secouer M. de Gonzague comme un pommier dont on veut avoir les pommes.

—Ce bon garçon doit être un pays, murmura Passepoil, attendri par cette métaphore normande.

—Attention, enfant, ordonna Bonnivet ; vous savez que c'est un dangereux compagnon.

Ils s'éloignèrent.

Une autre patrouille cheminait du côté du palais, une autre vers la charmille qui bordait les maisons de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Partout les lumières s'éteignaient sur leur passage. On eût dit que, dans cette frivole demeure du plaisir, quelque sinistre on se préparait.

—Ma caillou, dit Cocardasse, c'est à lui qu'ils en veulent.

—Ça me paraît clair, répondit Passepoil.

—J'avais entendu dire déjà au palais que lou coquin avait rudement malmené M. de Gonzague. C'est lui qu'ils cherchent.

—Et pour le trouver, ils éteignent les lumières.

—Non, pas pour le trouver, pour avoir raison de lui.

—Ma foi, dit Passepoil, ils sont quarante ou cinquante contre un, s'ils le manquent, cette fois...

—Mon bon, interrompit le Gascon, ils le manqueront. Lou petit couquin a le diable dans le corps. Si tu m'en crois, nous allons le chercher, nous aussi, et lui faire cadeau de nos personnes.

Passepoil étaient prudent. Il ne put retenir une grimace, et dit :

—Ce n'est pas le moment.

—As pas pur. Veux-tu discuter contre moi ? s'écria le grouillant Cocardasse ; c'est le moment ou jamais. Eh donc, s'il n'avait pas besoin de nous, il nous recevrait avec la botte de Nevers. Nous sommes en faute.

—C'est vrai, dit Passepoil, nous sommes en faute. Mais du diable si ce n'est pas une mauvaise affaire.

Il résulta de là que M. le baron de Barbanchois ne coucherait point dans son lit.

Ce gentilhomme fut déposé proprement par terre, et continua son somme. La suite de cette histoire dira où et comment il se réveilla.

Cocardasse et Passepoil se mirent en quête.

La nuit était noire. Il ne restait plus guère de lampions allumés dans le jardin, sauf aux abords des tentes indiennes.

On vit s'éclairer les fenêtres au premier étage du pavillon du régent.

Une croisée s'ouvrit.

Le régent lui-même parut au balcon, et dit à ses serviteurs invisibles :

—Messieurs sur vos têtes, qu'on le prenne vivant.

—Merci-Dieu, grommela Bonnivet, dont l'escouade était au rong-point de Diane, si le gueux a entendu cela, il va nous tailler des coupières.

Nous sommes bien forcés d'avouer que les patrouilles n'allaient point à ce jeu de bon cœur. M. de Lagardère, avait une si terrible réputation de diable à quatre, que volontiers chaque soldat eût fait son testament. Bonnivet, le bretteur, eut mieux aimé se battre avec deux douzaines de cadet de province, des grives, comme on les appelait alors dans les tripots et sur le terrain, partout où on les dévorait, que d'affronter pareille besogne.

Lagardère et Aurore venaient de prendre la résolution de fuir.

Suite à la 6ième page.)

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 26 Avril 1906

Hypocrisie Organisée

(Correspondance Montréalaise).

I

Afin d'apporter une preuve, entre mille, de la décomposition avancée du parti conservateur, surtout dans la province de Québec, j'ai quelque peu appuyé, la semaine dernière, sur le fait que ce parti déchu en est rendu à ne pouvoir plus patronner qu'un seul organe français quotidien. Et quel journal ?

L'Evénement ! une feuille dont le ton et verbe font peu d'honneur à la nationalité ainsi qu'à la presse françaises du Canada : un papier mal timbré dont les bleus, qui en ont honte pourtant, ne sauraient néanmoins se dispenser, ne pouvant en avoir un autre. A prendre ou à laisser ! Le parti conservateur, encore une fois, en est rendu à cette extrémité désespérante.

D'ailleurs, un journal décent et honnête, dans le désarroi de l'heure présente, ne conviendrait pas à une organisation de politiciens avariés. Ils ne tiennent pas au respect d'une vérité qui les offusque.

Admettre franchement les mérites d'un gouvernement libéral ? Oh ! non, mille fois non. Cela ne s'est jamais vu dans la chapelle des conservateurs. Non, non, faut pas.

Que faut-il donc ? Voyons ce qu'il faut aux conservateurs du jour.

II

La grande et sage politique du gouvernement Laurier, de plus en plus populaire, donne les résultats les plus satisfaisants. La prospérité du pays n'a jamais été aussi grande. Aucune autre contrée du globe n'a progressé aussi rapidement depuis dix ans, depuis l'installation des libéraux au pouvoir.

Jadis, sous le règne des torys, les querelles de race et de religion paralysaient tout ; l'intransigeance des factions menaçait sans cesse l'existence même de la Confédération. Aujourd'hui, sous le régime de la tolérance mutuelle, la bonne entente accomplit des prodiges d'union et de solidarité nationales. Le peuple se sent plus heureux, au sein de la paix et de la tranquilité.

Toute le monde est satisfait de ce désirable état de choses. Est-ce que les chefs conservateurs ne s'en réjouissent pas comme les autres ? Au contraire, c'est là le désespoir de leur opposition factieuse.

* *

Ainsi donc, de quelque côté qu'ils envisagent la situation et la retournent, les conservateurs se voient en présence d'un gouvernement libéral auquel ils s'opposent, mais dont les grandes actions et la belle conduite offrent bien peu de prise à la critique, j'entends une critique loyale et honnête. Situation tout-à-fait brillante pour le pays gouverné et pour le gouvernement lui-même, mais pas attrayante du tout pour une opposition avide et impatiente. J'en conviens.

Le parti conservateur n'en est pas moins dans une alternative qui donne à choisir entre le devoir et la transgression, entre le patriotisme et la trahison.

Aux chefs conservateurs, comme aux autres citoyens, le devoir commande le respect de la vérité et de la justice, leur interdisant aussi le travestissement des faits ainsi que toute fausse représentation.

Voyons maintenant dans quelle voie est entré le parti conservateur.

III

Le 23 mars dernier, le Dr Sproule, Grand Maître de l'orangisme, pérorant au sein de la Grande Loge réunie à Lindsay Ont, dénonçait l'Eglise catholique comme une institution diabolique et enjoignait à ses fidèles de se tenir tous prêts, le temps venu, pour voter la déchéance du gouvernement Laurier, attendu que c'est le pape de Rome qui gouverne réellement le Canada par le moyen de son instrument servile, Sir Wilfrid Laurier, cet esclave d'une église infâme, dont tous les efforts tendent à garder les peuples dans l'ignorance afin de les dominer à son profit (Voir l'*Orange Sentinel*).

Après cela, vous me direz que le Dr Sproule est un démagogue de la pire espèce. Rien d'aussi vrai, certes.

Mais ne savez-vous pas que la démagogie de l'ami Sproule est commune aux amis Billy MacLean, Sam Hughes, Haultain, Borden, Monk, Bergeron, Taillon, Casgrain, Chapais même, ce dévot personnage ? Je ne fais aucune exception.

Si jamais la démagogie, obtenant gain de cause, donne le pouvoir à l'un de ces démagogues, ils y arriveront tous ensemble, jouiront tous ensemble, partageant ensemble, comme des associés, le fruit de la piraterie politique. Ils font cause commune, et de cette communauté d'intéressés rien n'est encore retiré. Leur responsabilité demeure conjointe et solidaire.

Il est bien vrai que devant le gros public, et pour l'amusement de la galerie, ces gens-là font mine de se regarder comme des chiens de faïence, des qu'ils cessent d'aboyer à l'unisson. Ils vont même jusqu'à se répudier un jour pour s'embrasser le lendemain.

Mais c'est là une comédie humaine dont le jeu dénonce le comédien, son art de la dissimulation. Enfin, c'est l'hypocrisie érigée en parti politique.

Messieurs les comédiens, voulez-vous me démontrer que vous n'êtes pas des hypocrites ? J'ai une histoire à vous raconter, puis une proposition à vous faire. Ecoutez-moi bien.

* *

L'histoire d'abord. Vous savez tous que la démagogie de M. Sproule a eu son écho dans les journaux conservateurs, sans excepter les organes français qui font un si grand étalage de dévotion catholique. Pour aujourd'hui, ne parlons pas du bataillon sacré des petits hebdomadaires. Tenons-nous en à votre grand quotidien unique.

Ce matin, 7 avril 1906 — juste une quinzaine après la philippique échevelée du Dr Sproule, votre ami et copain — j'ai ici, là, sous les yeux, un exemplaire de l'*Evénement*, édition en date d'hier. Je viens de lire et relire son article de tête. Je vais y revenir, messieurs.

Plus de doute possible. Après le *News*, après le *World*, après l'*Orange Sentinel*, le journal conservateur de Québec emboîte le pas, par derrière le Grand Maître Sproule, l'un des chefs de file dans le parti bleu orange.

En vue de préjuger le sentiment chrétien des électeurs français catholiques, ce qui pourra servir lors des prochaines élections générales, l'*Evénement* raconte, mais avec un sérieux tragique, que Sir Wilfrid Laurier est l'ennemi le plus dangereux, le seul ennemi dangereux de sa race et de sa religion, l'instrument docile et l'esclave de l'orangisme, le complice et le compère des Sproule et des MacLean, avec lesquels il s'entend très bien pour sacrifier l'Eglise et ruiner les Canadiens français. De sorte que, dit encore l'*Evénement*, la secte orangiste n'a plus sa raison d'être, puisque Sir Wilfrid, tant qu'il sera premier ministre, la remplace avantageusement, à lui seul, dans la lutte contre la religion catholique. Quant à Sproule et à MacLean, deux bons farceurs inoffensifs, continue l'*Evénement*, ils sont tellement peu dangereux que ça ne vaut guère la peine de s'en occuper. Laissons-les tranquilles ; l'ennemi qu'il faut dénoncer, c'est Laurier. (Voir l'*Evénement*, page éditoriale, 7 avril 1906.)

Si cela n'est pas de la démagogie, qu'est-ce que c'est ?

Cet éditorial est intitulé, en grosses lettres : *La Politique de l'Evénement.*

Or, cette politique, n'est-ce pas le miroir fidèle où se reflète la politique du parti bleu. N'est-ce pas la politique de Monk, de Bergeron, de Taillon, de Casgrain et de Chapais ? Eh ! Oui.

Si non, j'invite ces messieurs à me démentir avant qu'ils n'aient désavoué, d'une façon publique et officielle, l'*Evénement* et sa politique.

Donnez-nous, messieurs, ce témoignage de votre sincérité. C'est ici qu'on vous attend : et c'est la proposition que j'avais à vous faire.

Dites-moi, messieurs : la démagogie de l'*Evénement*, qui est la vôtre, est-elles plus avouable que la démagogie du *News* et du *World*, qui est l'expression même de la démagogie des MM. Borden, Sproule, MacLean, Hughes et Haultain, vos associés en politique ?

Tous, vous tendez à la même fin par les mêmes moyens. Vous exploitez le fanatisme et les préjugés, vous cultivez l'appel aux mauvaises passions. Vous ne reculez même pas devant le mensonge et la calomnie.

Je vous renouvelle ma proposition, messieurs. Chefs conservateurs de Québec, mettez fin à cette comédie par laquelle vous faites semblant, une ou deux fois par année, de répudier le fanatisme de vos partisans torys d'Ontario. Commencez par désavouer le fanatisme de vos organes de Québec, ce que vous n'avez pas encore fait.

Ayez des journaux respectables et honnêtes. Mais ce n'est pas ce qu'il vous faut, je le sais.

Ce qu'il vous faut, dans les circonstances, MM. les tenants et aboutissants du parti bleu orange, c'est un journalisme encanaillé, une presse démagogique, une publicité inavouable que vous ne voulez pourtant pas désavouer ni reconnaître.

Tenez ! voulez-vous que je vous le dise ? Vous êtes des hypocrites.

LUCIEN DUPREAL.

Montréal 7 avril 1906.

L'ENQUETE SUR LES ASSURANCES

Winnipeg. — Les séances de la commission royale sur les assurances qui ont eu lieu à Ottawa ont démontré la sagesse du gouvernement en instituant cette enquête. Les témoignages entendus jusqu'ici n'ont pas démontré que le Canada en soit encore arrivé à ce degré de corruption et d'audace dans la manipulation des fonds d'assurance dont la révélation a fait sensation aux Etats-Unis. Mais cette enquête a déjà démontré que les compagnies canadiennes, comme les compagnies américaines qui font affaire en ce pays, subissent des influences néfastes qui découlent du système même sous lequel elles existent. Si l'enquête peut éclairer le public sur ce point, elle aura rendu un service plus réel que si elle nous révélait quelque vol énorme.

En effet nous voyons déjà, par l'enquête, que les frais d'administration des compagnies d'assurance absorbent une proportion scandaleuse de l'argent des assurés, et cela à cause de la concurrence excessive qui existe. Pendant des années on a travaillé à faire croire au public que la compagnie d'assurance qui augmentait le plus vite était la meilleure, possédait les officiers les plus habiles.

L'intérêt que ces dernières avaient à propager cette idée est assez évidente. Plus grande la valeur des polices en force, plus grande était la réserve requise, c'est à dire plus forte la somme que les actionnaires avaient à leur disposition. On nous a déjà montré comment les directeurs se servaient de ces énormes sommes dont ils avaient la garde pour spéculer à leur guise. De fait il est difficile pour celui qui connaît la nature humaine de concevoir comment il aurait pu en être autrement. Mais a-t-on bien mesuré le danger qu'il y a pour les intérêts commerciaux du pays et pour les milliers d'assurés, d'avoir à compter avec des hommes qui peuvent influencer le cours de la bourse et même la législation du pays avec les millions que le peuple leur a confiés. Il est absolument immoral en principe qu'une si forte partie des ressources monétaires d'une nation soient confiées à des gens qui en sont en pratique irresponsables.

Jamais les compagnies d'assurance n'ont autant laissé voir la puissance dont elles disposent, que depuis le commencement des enquêtes qui ont édifié le monde. Telle est cette puissance qu'elles ont en quelque sorte trompé l'opinion publique.

A l'aide de la lumière qui est déjà faite, on peut voir comment il a été possible à ces compagnies, par l'entremise de leurs " lobbyists " d'influencer cette opinion publique et les législateurs pour étouffer toute concurrence, surtout celle des sociétés mutuelles qui cherchent à assurer leurs membres au prix coutant.

En effet, depuis quelques années on a pu constater l'existence d'un mouvement concerté pour discréditer toutes les sociétés mutuelles. Les moyens d'action étaient nombreux. Suggérer aux officiers des sociétés mutuelles qu'ils devraient, eux aussi, avoir de fortes réserves à leur disposition, c'était lancer une invitation très attrayante pour l'augmentation des taux des sociétés mutuelles. Cette agitation a été suivie d'un état d'incertitude qui était déjà une cause de faiblesse pour les sociétés mutuelles, qu'elles décidassent de s'en tenir aux anciens taux ou les augmenter. On en profita pour déclarer que toutes les sociétés mutuelles étaient destinées à périr. Afin de mieux hâter leur mort on fit adopter dans plusieurs états des lois défendant aux sociétés mutuelles de s'y établir à moins d'observer des conditions dans le goût des grandes compagnies d'assurance. De cette façon on empêchait le recrutement de nouveaux membres, qui sont, ni plus ni moins, aussi nécessaires la prospérité des sociétés mutuelles comme à celle des compagnies.

Ce n'est pas mon but de démontrer qu'il n'était pas nécessaire de faire des changements dans l'organisation de certaines de nos sociétés catholiques et nationales. J'ai été en faveur des changements nécessaires il y a des années. Mais il faut profiter des circonstances actuelles pour protester contre les moyens factices qu'on a pris pour créer une panique au sein des mutualistes.

Malgré tout ce que peuvent en dire les experts aux gages des compagnies d'assurance, nous avons un moyen très simple d'établir le prix coutant de l'assurance. D'après le recensement, l'age moyen des hommes ayant plus de vingt ans dans tout le pays est de 37 ans. Or, la statistique démontre que la mortalité ordinaire parmi les hommes de cette classe ne dépasse pas 10 par mille. Dans les sociétés mutuelles du Canada depuis cinq ans la moyenne a été moins de 9 par mille. Si donc la mortalité est maintenue à 10 par mille, comme elle peut l'être par une sage administration, un simple calcul va démontrer qu'avec une échelle de cotisation graduée de façon, à être de $1.00 par $1,000 par mois pour l'homme de 37 ans, on pourra mettre $2 par année de côté pour parer aux éventualités.

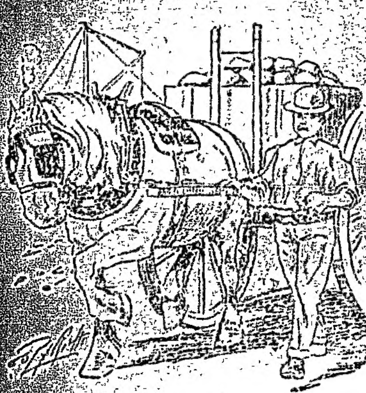
L'Alliance Nationale, dont le taux est de $1.12 par $1,000 à l'age de 37 ans, a déjà accumulé une réserve de près d'un demi million. Les Artisans Canadiens-Français qui ont adopté le même tarif il y a quelques années s'en trouvent très bien et ont eu depuis des surplus considérables. Il serait donc aussi malhonnête que désastreux de prétendre que ces taux n'offrent aucune garantie.

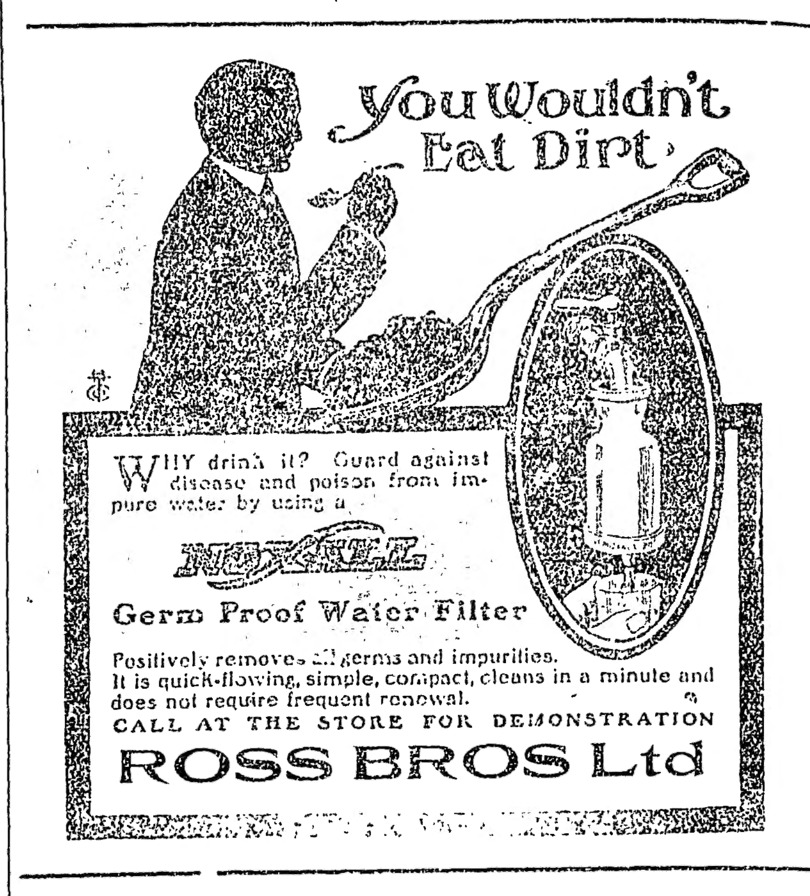
Aussitôt que les compagnies d'assurance ont été attaquées, elles ont demandé une enquête sur les sociétés mutuelles. Fort bien. Nous n'aurons jamais trop de lumière. Mais il importe de bien comprendre le jeu des compagnies et ne pas leur permettre de miner nos sociétés nationales et de bienfaisance par quelque coup de jarnac.

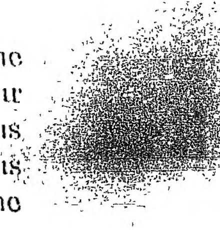
LA CAPITALE D'ALBERTA

Edmonton l'emporte sur Calgary

La question de la capitale, amenée sur le tapis par une motion de l'Hon. M. Cushing, député de Calgary, demandant que le siège du gouvernement soit transporté à Calgary, a enfin été résolue, hier, par la législature. L'espace nous manque pour donner tout le long débat qui s'est fait sur cette question. Après plusieurs discours, où, vraiment, furent apportés de bons arguments en faveur de l'une et de l'autre ville, il fut enfin décidé de prendre le vote qui donna un résultat de 16 voix contre 8, rejetant la motion du député de Calgary. Edmonton se trouve donc la capitale d'Alberta... à moins qu'une nouvelle rivale surgisse et vienne faire valoir ses titres.







Cartes Professionnelles

L. DUBUC, M. A., A. DUBUC, B. A.
OMER ST GERMAIN.

DUBUC & DUBUC

AVOCATS et NOTAIRES

Avocats, Solliciteurs, Avoués, Notaires, etc., pour les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Québec.

Boite de Poste 543, Téléphone 287
Bureaux :

Au-dessus de la Banque Imperiale

ARGENT à prêter et à placer, fonds privés et de compagnies.

Dr P. ROY,

MEDECIN - CHIRURGIEN

Elève des Hopitaux de Paris et New-York.

Spécialités : Maladies des yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Examen des yeux pour choix de Lunettes.

HEURES DE CONSULTATION :
2 p. m. à 5 p. m.

Téléphones : Bureau 86, Résidence 188

Dr de L. Harwood

MÉDÉCIN CHIRURGIEN.

BURLAU (du Dr Roy) NORWOOD BLOCK.
TELEHHONE 86.

Dr A. BLAIS,

MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Péan, Paris

Bureau : Heiminck Block, **Tel. 174**
Residence : 6me Rue Ouest près de la rue Main, **Tel. 181**
CONSULTATION ; De 11 à 12 a.m.
Et de 2 à 5 p.m.

Dr GIROUX

MEDECIN ET CHIRURGIEN

ST. ALBERT, ALTA.

TAYLOR, BOYLE & GARIEPY

PROCUREURS, AVOCATS, NOTAIRES, AVOUÉS, ETC.

Solliciteurs pour la "Canadian Bank of Commerce," la "Sun and Hastings Loan and Saving Co.," la "Great West Life Assurance Co.," la "Standard Loan Co.," "l'Union Trust," la "Dominion Life Assurance Co.," la "Imperial Life Assurance Co." "Brandstreet's Co." "International Mercantile Agency." "International Harvester Co."

ARGENT A PRETER

H. C. Taylor, M. A. L.L.B.
J. R. Boyle. M. P. P.
Wilfrid Gariepy, B.A., B.C.L.

Bureaux : Bloc Gariepy & Lessard
Edmonton, Alta., Canada.
Boite de Poste "A" Téléphone 25
Adresse télégraphique "TABOGA"

NOEL, NOEL & CORMACK,

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.

EDMONTON, Alta, DAWSON, Y.T.

BUREAU A EDMONTON, BLOC POTTER & McDOUGALL, Coin des rues Jasper et McDougall

---

R. W. Cautley, D. L. S. R. H. Cautley, D. L. S
J. L. Coté, D. L. S.

CAUTLEY, COTÉ & CAUTLEY

ARPENTEURS & INGÉNIEURS CIVILS
EDMONTON
Bureau : Sandison Block Boite Postale 6

BECK, EMERY & NEWELL,

AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
N. D. Beck, Administrateur public,
E.C.Emery, C.F.Newell, S.E.Bolton
Bureau en haut de la Banque Imperiale
Edmonton, Alta,

Dr R. H. TILL
DENTISTE
Edmonton

Bureau au-dessus du magasin de J. I. Mills

Dr O. F. Strong

DENTISTE

BUREAUX, NORWOOD BLCCK
EDMONTON, ALTA.

A. MICHAUD

Ingénieur Civil, Diplomé de l'Ecole Polytechnique, Montréal, Arpenteur Fédéral et Provincial.

TELEPHONE No 412, BOITE POSTALE No 524.
BUREAU, Bloc McLeod - - - - Jasper Avenue,
EDMONTON Alta.

C. E. Bourgault.

ARPENTEUR.

St-ALBERT, Alta.

Jos. Couture

FORGERON et CHARRON
MORINVILLE, ALTA.
Voisin de "Morinville Hotel".

J. E. CLARKE.

Manufacturier et Marchand de Harnais, Colliers, Fouets, Couvertes, Bandages, Selles, Valises, Malles, etc.
Jasper Ave. vis-à-vis Révillon Frères. — EDMONTON.

Richelieu Livery Stable

PENSION, VENTE ET LOCATION de CHEVAUX

Remise pour chevaux et voitures.

OUVERT JOUR ET NUIT

J. LESSARD et M. DARRIGAN
Propriétaires
TELEPHONE 306

AVIS

LOI DES LICENCES

PROVINCE D'ALBERTA

Des applications ont été faites par les détenteurs de licences suivants, pour le renouvellement de leurs licences pour 1906-07.

C. F. Davis, pour license d'hôtel, pour l'Hôtel Andrew, situé sur le ¼ de section N.-O. 28, township 56, rang 16, O. 4, Andrew.

Henry Sigler, pour license d'hôtel, pour l'Hôtel Grand View situé sur les lots 5 et 6, bloc X, Edmonton ;

Charles V. Semerad, pour license d'hôtel, pour l'Hôtel St Elmo situé sur

J. N. Pomerleau, pour license d'Hôtel, pour l'Hotel Richelieu situé sur les lots 199 et 200, bloc 3, H. B. R., Edmonton ;

Joseph Hostyn, pour license d'hotel, pour l'Hotel Edmonton situé sur lot non subdivisé, River lot 4, Edmonton ;

M. J. Crough, pour licence d'hotel, pour l'Hotel Victoria situé sur le lot 7, River lot 6, Avenue Jasper ;

L. A. Goodridge, pour licence d'hotel, pour l'Hotel Jasper situé sur les lots 29, 30, 31 et 32, bloc 2, River lot 12, Edmonton ;

E. D. Grierson, pour licence d'hotel, pour l'Hotel Alberta situé sur les lots 32 et 33, bloc 2, River lot 12, Edmonton :

Frank E. Goode, pour license d'hotel, pour l'Hotel Imperial situé sur les lots 35 et 36, bloc 1, River lot 10, Edmonton ;

Bertha Hetu, pour license d'hotel, pour l'Hotel Queens situé sur les lots D., E. et F., River lot 10, Edmonton ;

Edmonton Wine & Spirit Co., pour license de commerce en gros, pour l'établissement situé sur le lot 3, River lot 6, Edmonton ;

J. B. Mercer, pour license de commerce en gros, pour l'établissement situé sur la moitié sud du lot 13, River lot 6, Edmonton ;

Hudson's Bay Compagny, pour license de commerce de gros, pour l'établissement situé sur les lots 163-164, bloc 2, H.B.R., Edmonton :

York & Secord, pour license d'hotel, pour l'Hotel Windsor situé sur les lots 82 et 83, bloc 1, H.B R., Edmonton ;

Finch & Morton, pour license d'hotel, pour l'Hotel Pendennis situé sur le lot 36, bloc 2, River lot 12, Edmonton ;

McDonald & Malin, pour license d'hotel, pour l'Hotel Senate situé sur les lots 16 et 17, bloc 3, River lot 10, Edmonton ;

I. H. Picard, pour license de commerce de gros, pour l'établissement situé sur la moitié Est du lot 11, River lot 6, plan 7, Edmonton :

Grand Central Hotel of Edmonton, Limited, pour license d'hotel, pour l'Hotel Grand Central situé sur le lot 3, River lot 8, Edmonton :

Mahoney Hotel Co., pour license d'hotel, pour l'Hotel St. James situé sur les lots 100 et 101, River lot 6, plan E.F., Edmonton ;

James McCausland, pour license d'hotel, pour l'Hotel Brunswick situé sur le lot 191, H.B.R., Edmonton ;

Corriveau & Gobeille, pour license d'hotel, pour l'Hotel Half Way House situé sur le chemin du Fort, à mi-chemin entre Edmonton et Fort Saskatchewan, Horse Hill ;

Kenneth McGillies, pour license d'hotel, pour l'Hotel Ray situé sur le ¼ N.O. de la section 31, township 51, rang 26, O. 4, Ray ;

John McNamara, pour licence d'hotel, pour l'Hotel Shamrock situé sur le ¼ N.O. de la section 20, township 55, rang 27, O. 4, Rivière qui Barre ;

Lucien Boudreau, pour license d'hotel, pour l'Hotel Astoria situé sur les lots 31, 35 et 36, bloc 5, St. Albert ;

N. Asselin, pour license d'hotel, pour l'Hotel St. Albert situé sur le lot 73, bloc 4, St. Albrt ;

Alcide Guertin, pour license d'hotel, pour l'Hotel Morinville situé sur la partie N.E. de la demi-section sud 33, township 55, rang 25, O. 4, Morinville ;

Désiré Rivest, pour license d'hotel, pour l'Hotel Alberta situé sur le lot 86, Morinville ;

Joseph Perras, pour license d'hotel, les lots 7 et 8, bloc 1, River lot 10, Edmonton ;
pour l'Hotel Victoiria situé sur sur le lot 11, Morinville ;

C. Gitzel, pour license d'hotel, pour l'Hotel Fairview situé sur le coin S.-E. ¼ section S.-E. 3, township 53, rang 27, Spruce Grove ;

William Davies, pour license d'hotel, pour l'Hotel Alexandra situé sur le ¼ S.-E. section 11, township 56, rang 18, O. 4. Wostok.

Les nouvelles applications suivantes seront prises en considération en même temps et au même endroit :

Julius Krause, pour license d'hotel, pour l'Hotel Victoria situé sur les lots 17 et 18, bloc 3, Bruderhein ;

William Fortin, pour license d'hotel, pour l'hotel situé sur ¼ S. E. de la section 25 township 57, rang 25, Legal ;

Geo. A. Hennig, pour license d'hotel, pour l'Hotel Windsor situé sur le lot 16, bloc 11, Lamont :

William Noyes, pour licence d'hotel, pour l'hotel situé sur la section 2, rang 1, township 55, Noyes Crossing.

Ces applications seront prises en considération par la chambre des Commissaires de Licences, pour le district No. 8, à Edmonton, mercredi et jeudi les 30 et 31 mai. Les séances auront lieu à 10 heures a.m.

Daté à Edmonton, ce 20ième jour d'avril, 1906.

S. B. WOODS,
Député Procureur-général.

Les plans de J. J. Hill

New-York, 20.—James J. Hill assure que l'on a beaucoup exagéré l'étendue de ses projets pour l'extension de son réseau de chemin de fer au Canada. Il dit qu'il ne fait que continuer les travaux qui on été commencés il y a déjà quelque temps.

La longueur totale de chemin de fer qu'il entend construire au Canada, dit-il, ne dépassera pas 1,300 milles. Comme on lui représentait qu'on lui prêtait l'intention d'en construire 3,000 milles, il répondit qu'il ne saurait où les mettre. Il n'est pas vrai qu'il songe à construire une ligne allant de l'Atlantique au Pacifique. "Il n'y a absolument rien de nouveau, dit M. Hill, dans les travaux que nous exécutons au Canada. Nous avons commencé il y a deux ou trois ans à travailler sur la ligne de la côte du Pacifique à la Colombie Britanique, à travers les montagnes, et nous travaillons actuellement sur une ligne allant de Winnipeg à l'ouest. Nous construisons la ligne aux deux extrémités à la fois, et quand le Grand-Tronc-Pacifique atteindra Winnipeg, c'est-à-dire dans trois ou quatre ans, nous aurons notre ligne terminée de Vancouver à Winnipeg."

Comme on demandait à M. Hill s'il achèterait des rails au Canada afin d'éviter de payer des droits, il répondit que les rails pour sa nouvelle voie seraient probablement achetés à l'étranger.

Ca Achève !
Hatons-nous !

Nous désirons informer nos clients, et le public en général, que le temps des cadeaux achève. Nous continuerons, cependant, à donner des cadeaux à nos clients jusqu'au

15 Avril prochain

Il s'agit d'en profiter. Nous sommes heureux de pouvoir faire ces présents et nous voudrions en donner à tout le monde. En faisant vos achats chez nous vous en recevrez. C'est absolument gratis.

MAISONNEUVE & TERREAULT
Marchands-Généraux
Ave. Jasper Edmonton
TEL. 158

Lee & Marshall
Edmonton, Alta.

Tentes et Matelas, de toutes grandeurs et qualités, en magasin.

BOITE POSTALE 407 MANUFACTURE, 1ère RUE

OBJETS DE PIETE

Articles de Première Communion.

Ayant acheté ces articles en fabrique, pendant mon séjour en France, et ayant épargné les frais de freight en les emportant avec moi, je puis vendre à des conditions très avantageuses.

RENE LEMARCHAND
Fournisseur des Missions

Boite aux lettres 596 ; .... Téléphone 362.
Aussi un grand choix de graines de fleurs et légumes rapportées de France.

Téléphone 299 Boite Postale 414

Edmonton Real.. Estate Company

A. York & Son F. L. O'Coffey

Bureaux, Bloc Heiminck

Seuls Agents pour le "NORWOOD ESTATE"

Terrains à batir de $80. à $150. chaque

Conditions : $10.00 comptant, balance, $5.00 par mois, pour chaque terrain, sans intérêt. Tous ces terrains sont dans les limites de la ville

$500,000.00

Nous avons aussi pour $500,000.00, de nos propriétés, comprenant des terrains sur la rue Principale (Ave. Jasper), des lots pour résidences, et des maisons dans toutes les parties de la ville.
Fermes en exploitation, ou non.
Nous vous invitons cordialement à venir nous voir ou à nous écrire.

Référence, Banque Impériale du Canada

Edmonton Alberta

L'ALGUE

(Suite de la 2me page)

Maitre Fugger lui avait octroyé le commandement de la "Sainte-Ursule," sa plus belle galiote, avec mission d'aller aux Echelles du Levant, pour échanger contre les produits de l'industrie flamande les pelleteries du Maroc et de Tunis, les épices de l'Egypte et de la Palestine, et les draps d'or de la Syrie.

Et, malgré les supplications de sa fiancée, en dépit de ses pressentiments funestes, Gilliodts était parti.

—Ce sera le dernier voyage, avait-il dit : je veux te rapporter des merveilles, des bijoux d'or fin et des perles, pour qu'au jour de nos noces, tu sois plus belle que la Vierge de Notre-Dame.

Et ce fut le dernier voyage, en vérité, le voyage dont on ne revient plus...

Maintenant, Barbe Winkel a regagné le quai du Rosaire. Le soir est venu et, dans l'air voilé de brume, le carillon du beffroi égrène la dolente chanson de ses clochettes.

C'est l'heure où s'apaisent les rumeurs de la cité, où les halles se vident, où tous, ouvriers et marchands, rentrent au logis familial, l'heure où l'épouse accueille au foyer son époux.

Et la jeune fille songe qu'elle ne connaitra point cette joie. Elle est seule, et seule elle doit demeurer à jamais...

Un frêle souvenir lui reste de son fiancé, une algue sèchée une algue aux fines dentelures qu'il ramassa pour elle sur le sable d'une plage lointaine, et qu'un matelot revenant d'Orient lui apporta voici deux mois avec la dernière lettre de Gilliodts.

Et, depuis lors, étendue sur un blanc feuillet de parchemin, la fragile plante marine n'a pas quitté ses yeux.

Tandis que Barbe travaille à la lueur de son "crasset" de cuivre, l'algue est là devant elle, et il semble à la jeune fille qu'un allègrement lui vienne a contempler les tons fanés de ses fines ramilles aux méandres infinis.

Pourtant, l'aiguille court à travers la lourde soie de Poperinghe, car Barbe Winkel est la couturière la plus renommée de la ville, et ses mains sont habiles à façonner ces cottes aux broderies fastueuses qui font prendre pour autant de reines les bonnes bourgeoises de Bruges.

Mais parfois le fil se brise entre les mains de l'ouvrière, l'ouvrage abandonné glisse à terre, la pensée errante s'enfuit dans un vol éploré vers des pays inconnus, sur des plages que la mer a jonchées de cadavres ; la chambrette s'emplit de sanglots ; et sur l'algue séchée s'épanchent tour à tour ou l'amertume des pleurs ou la douleur des baisers.

Des jours passèrent et des semaines. La perte de la "Sainte-Ursule" ne faisait plus de doute pour personne. Maitre Fugger avait abandonné tout espoir de revoir jamais sa galiote. Et Barbe Winkel demeurait cloîtrée dans sa tristesse, ne voulant d'autre consolation que l'âpre et cruelle joie de regarder sans cesse le dernier souvenir du bien-aimé.

Mais voici que ce souvenir lui-même allait lui manquer. La plante fragile, tant de fois mouillée de larmes, s'effritait à présent sous la caresse de ses lèvres : ses fibrilles desséchées s'émiettaient en poussière.

Et la jeune fille eut alors une touchante inspiration pour conserver l'algue précieuse. Elle imagina d'abord d'en fixer les rameaux ténu sur une étoffe avec le fil de son aiguille. Puis, l'idée lui vint d'en copier les formes légères et souples dans les broderies dont elle couvrait les corsages des riches bourgeoises de Bruges.

Or, il advint que la mode imposa le succès de l'ornement nouveau. Noble dame Isabelle de Portugal, épouse du très haut et très redouté duc Philippe le Bon, en voulut avoir pour ses toilettes d'apparat, et toute la cour de Bruges suivit son exemple.

Mais le travail à l'aiguille avec un fil unique était long et difficile. Barbe Wincle s'avisa de bésogner sur un coussin au moyen de plusieurs fils attachés à de petites brochettes de bois.

Le résultat fut merveilleux.

La vogue du point de Bruges ne tarda pas à franchir les canaux de la vieille cité. On en demanda de partout : de Gand, de Tournay, de Bruxelles, de plus loin encore.

Force fut à Barbe Winkel de s'entourer d'apprenties, qu'elle instruisit dans la façon de manier les fuseaux.

Bientôt le cliquetis joyeux emplit le logis jadis silencieux et solitaire, et peu à peu, la jeune fille trouva dans l'amour du travail un apaisement à son chagrin.

C'est ainsi qu'un art divin naquit d'une douleur humaine et que le cœur de Barbe Winkel inventa la dentelle.

ERNEST LAUT

LE VOTE OBLIGATOIRE

Discussion intéressante au comité des élections

Ottawa, 20.—L'opportunité d'imposer le vote obligatoire est venue aujourd'hui devant le comité des élections fédérales. On a aussi discuté l'opportunité d'une loi privant de ses droits politiques l'électeur qui néglige de voter. D'après les opinions qui ont été exprimées, le sentiment général du comité n'est pas en faveur d'une loi radicale relativement au vote obligatoire. On a plutôt semblé disposé à recommander une loi privant de ses droits politiques, pendant un certain nombre d'années, un électeur qui néglige de voter.

L'hon. M. Fitzpatrick dit que le vote obligatoire serait chose impossible dans la province de Québec. Le docteur Stockton croit que la chose n'est pas pratique et serait un pas dans une mauvaise direction. M. Ingram, de Elgin-Est, s'est prononcé fortement dans le sens de la déqualification. M. Aylesworth dit que cela ne servirait à rien. D'autre part, M. Fitzpatrick croit que celui qui ne se sert pas de son droit de vote ne mérite pas de l'avoir.

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

Lagardère ne se doutait pas de ce qui se passait dans le jardin. Il espérait pouvoir passer, avec sa compagne, par la porte dont maitre Le Bréant était le gardien. Il avait remis son domino noir, et le visage d'Aurore se cachait de nouveau sous son masque. Ils quittèrent la loge. Deux hommes étaient agenouillés sur le seuil en dehors.

—Nous avons fait ce que nous avons pu, monsieur le chevalier, dirent ensemble Cocardasse et Passepoil, qui avaient achevé de vider leurs gourdes pour se donner du cœur ; pardonnez-nous.

—Eh donc, ajouta Cocardasse, c'était un feu follet que ce satané domino rose.

—Doux Jésus, s'écria Passepoil, le voici.

Cocardasse se frotta les yeux.

-- Debout, ordonna Lagardère.

Puis, apercevant tout à coup les mousquets des gardes françaises au bout de l'allée :

—Que veut dire ceci ? ajouta-t-il.

—Cela veut dire que vous êtes bloqué, mon pauvre enfant, répondit Passepoil.

C'était au fond de sa gourde qu'il avait puisé cette liberté de langage. Lagardère ne demanda pas même d'explication. Il avait tout deviné. La fête était finie, voilà ce qui faisait son effroi. Les heures avaient passé pour lui comme des minutes ; il n'avait point mesuré le temps ; il s'était attardé. Le tumulte seul de la fête aurait pu favoriser sa fuite.

—Etes-vous avec moi solidement et franchement ? demanda-t-il.

—A la vie, à la mort ! répondirent les deux braves la main sur le cœur.

Et ils ne mentaient point. La vue de ce diable de petit Parisien venait en aide au fond de la gourde et achevait de les enivrer. Aurore tremblait pour Lagardère, et ne songeait point à elle-même.

—A-t-on relevé les gardes des portes ? interrogea Henri.

—On les a renforcées, répondit Cocardasse ; il faut jouer serré, sandiou !

Lagardère se prit à réfléchir ; puis il continua tout à coup :

—Connaissez-vous par hasard maitre Le Bréant, concierge de la cour aux Ris ?

—Comme notre poche, répondirent à la fois Cocardasse et Passepoil.

—Alors il ne vous ouvrira point sa porte ! dit Lagardère avec un geste de dépit.

Nos deux braves approuvèrent du bonnet cette conclusion éminemment logique. Ceux-là seulement qui ne les connaissaient pas pouvaient ouvrir la porte.

Un bruit vague se faisait cependant derrière le feuillage, aux alentours. On eût dit que des gens s'approchait de tous côtés, avec précaution. Lagardère et ses compagnons ne pouvaient rien voir. L'endroit où ils étaient avait plus de lumières que les allées voisines. Quant aux massifs, c'étaient partout désormais ténèbres profondes.

—Ecoutez, dit Lagardère, il faut risquer le tout pour le tout. Ne vous occupez point de moi, je sais comment me tirer d'affaire ; j'ai là un déguisement qui pourra tromper les yeux de mes ennemis. Emmenez cette jeune fille. Vous entrerez avec elle sous le vestibule du régent, vous tournerez à gauche, la porte de M. Le Bréant est au bout du premier corridor, vous passerez masqués et vous direz : " De la part de celui qui est au jardin, dans votre loge..," Il vous ouvrira la porte de la rue, et vous irez m'attendre derrière l'oratoire du Louvre.

—Entendu, fit Cocardasse.

—Un mot encore. Etes-vous hommes à vous faire tuer plutôt que de livrer cette jeune fille ?

—As pas pur, nous casserons tout ce qui nous barrera le passage, promit le Gascon.

—Gare aux mouches, ajouta Passepoil avec une fierté qu'on ne lui connaissait point.

Et tous deux en même temps :

—Cette fois-ci, vous serez content de nous.

Lagardère baisa la main d'Aurore et lui dit :

—Courage ! c'est ici notre dernière épreuve.

Elle partit, escortée par nos deux braves. Il fallait traverser le rond-point de Diane.

—Ohé ! fit un soldat, en voici une qui a été du temps avant de trouver sa route.

—Mes minions, dit Cocardasse, c'est une dame du corps de ballet.

Il écarta de là main sans façon ceux qui étaient devant lui, et ajouta effrontément :

– Son Altesse Royale nous attend !

Les soldats se prirent à rire et donnèrent passage.

Mais, dans l'ombre d'un massif d'orangers en caisse qui flanquait l'angle du pavillon, il y avait deux hommes qui semblaient à l'affût. Gonzague et son factotum, M. de Peyrolles. Ils étaient là pour Lagardère, qu'on s'attendait à voir paraître d'instant en instant. Gonzague dit quelques mots à l'oreille de Peyrolles. Celui-ci s'aboucha avec une demi-douzaine de coquins à longues épées embusqués derrière le massif. Tous s'élancèrent sur les pas de nos deux braves, qui venaient de monter le perron escortant toujours le domino rose.

M. Le Bréant ouvrit la porte de la cour aux Ris, comme Lagardère s'y était attendu. Seulement, il l'ouvrit deux fois, la première pour Aurore, et son escorte, la seconde pour M. de Peyrolles et ses compagnons.

Lagardère, lui, s'était glissé jusqu'au bout du sentier pour voir si sa fiancée atteindrait le pavillon sans encombre. Quand il voulut regagner la loge, la route était barrée : un piquet de gardes françaises fermait l'avenue.

—Holà, monsieur le chevalier, cria le chef avec un peu d'altération dans la voix, ne faites point de résistance. je vous prie, vous êtes cerné de tous côtés.

C'était l'exacte vérité. Dans tous les massifs voisins, la crosse des mousquets sonna contre le sol.

—Que veut-on de moi ? demanda Lagardère, qui ne tira même pas de l'épée.

Le vaillant Bonnivet, qui s'était avancé à pas de loup par derrière, le saisit à bras le corps. Lagardère n'essaya point de se dégager, et demanda pour la deuxième fois :

—Que veut-on de moi ?

---Pardieu, mon camarade, répondit le marquis de Bonnivet, vous allez bien le voir.

Puis il ajouta :

---En avant, messieur, au palais. J'espère que vous me rendrez à moi tout seul cette importante capture.

Ils étaient bien une soixantaine. On entoura Henri, et on le porta plutôt qu'on ne le conduisit dans les appartements de Philippe d'Orléans. Puis on ferma la porte du vestibule, et il n'y eut plus dans le jardin âme qui vive, excepté ce bon M. de Barbanchois, ronflant comme un juste sur le gazon mouillé.

X

GUET-APENS

Ce que l'on appelait le grand cabinet, ou mieux le premier cabinet du régent, était une salle assez vaste où il avait coutume de recevoir les ministres et le conseil de régence. Il y avait une table ronde couverte d'un tapis de lampas, un fauteuil pour Philippe d'Orléans, un fauteuil pour le duc de Bourbon, des chaises pour les autres membres titulaires du conseil, et des pliants pour les secrétaires d'Etat. Au-dessus de la principale porte était l'écusson de France avec le lambel d'Orléans. Les affaires du royame se réglaient là chaque jour, un peu à la diable, après le dîner. Le régent dînait tard, l'Opéra commençait de bonne heure, on n'avait vraiment pas le temps.

Quand Lagardère entra, il y avait là beaucoup de monde ; cela ressemblait à un tribunal. MM. de Lamoignon, de Tresmes et de Machault se tenaient à côté du régent, qui était assis. Les ducs da Saint-Simon, de Luxembourg et d'Harcourt étaient auprès de la cheminée. Il y avait des gardes aux portes, et Bonnivet, le triomphateur, essuyait la sueur de son front devant une glace.

---Nous avons eu du mal, disait-il à demi-voix, mais enfin nous le tenons. Ah, le diable d'homme.

---A-t-il fait beaucoup de résistance ? demanda Machault, le lieutenant de police.

---Si je n'avais pas été là, répondit Bonnivet, Dieu sait ce qui serait arrivé.

Dans les embrassures pleines, vous eussiez reconnu le vieux Villevoy, le cardinal de Bissy, Voyer-d'Argenson, Leblanc, etc. Quelques-uns des affidés de Gonzague avaient pu se faire jour : Navailles, Choisy, Nocé, Gironne et le gros Oriol, *masqué entièrement par son* confrère Taranne. Chaverny causait avec M. de Brissac, qui dormait debout pour *avoir passé trois nuits à boire.* Douze ou quinze hommes armés jusqu'aux dents, se tenaient derrière Lagardère. Il n'y avait là qu'une seule femme : madame la princesse de Gonzague qui était assise à la droite du régent.

---Monsieur, dit celui-ci brusquement dès qu'il aperçut Lagardère, nous n'avions pas mis dans conditions que vous viendriez troubler nôtre fête et insulter dans notre propre maison un des plus grands seigneurs du royaume. Vous êtes accusé aussi d'avoir tiré l'épée dans l'enceinte du Palais-Royal. C'est nous faire repentir trop vite de notre clémence à votre égard.

Depuis son arrestation, le visage de Lagardère était de marbre. Il répondit d'un ton froid et respectueux :

---Monseigneur, je n'ai pas crainte qu'on répète ce qui s'est dit entre M. de Gonzague et moi. Quant à la seconde accusation, j'ai tiré l'épée, c'est vrai ; mais ce fut pour défendre une dame. Parmi ceux qui sont ici, plusieurs pourraient me donner leur témoignage.

Il y en avait là une demi-douzaine. Chaverny seul répondit :

---Monsieur, vous avez dit vrai.

Henri le regarda avec étonnement, et vit que ses compagnons le gourmandait. Mais le régent, qui était bien las et qui voulait dormir, ne pouvait point s'arrêter longtemps à ces bagatelles.

---Monsieur, reprit-il, on eût pardonné tout cela : mais, prenez garde, il est une chose qu'on ne vous pardonnera *point. Vous avez promis à madame de* Gonzague que vous lui rendriez sa fille. *Est-ce vrai ?*

---Oui, monseigneur, je l'ai promis.

---Vous avez envoyé un message qui m'a fait en votre nom la même promesse. Le reconnaissez-vous ?

-- Oui, monseigneur.

---Vous devinez, je le pense, que vous êtes devant un tribunal. Les cours ordinaires ne peuvent connaitre du fait qu'on vous reproche. Mais, sur ma foi, monsieur, je vous jure qu'il sera fait justice de vous si vous le meritez. Ou est mademoiselle de Nevers ?

---Je l'ignore, répondit Lagardère.

---Il ment, s'écria impétueusement la princesse.

---Non, madame. J'ai promis au-dessus de mon pouvoir, voilà tout.

Il y eut dans l'assemblée un murmure désapprobateur. Henri reprit en élevant la voix et en promenant son regard à la ronde :

---Je ne connais pas mademoiselle de Nevers.

---C'est de l'impudence, dit M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris.

Tout ce qui appartenait à Gonzague répéta :

---C'est de l'impudence.

M. de Machault, nourri des saines traditions de la police, conseilla incontinent d'appliquer à cet insolent la question extraordinaire. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ?

Le régent regarda sévèrement Lagardère.

---Monsieur, fit-il, réfléchissez bien à ce que vous dites.

(A continuer)

Sherbrooke

Propriété située à moins d'un demi-mille au nord de la "Hudson's Bay Reserve," d'où l'on a une vue splendide d'Edmonton.

La partie nord de la réserve de la Baie d'Hudson sera probablement le site des grandes usines que construiront les trois chemins de fer.

Les Lots sont de 50 x 150 pds

$50 par lot

Conditions de paiement : Un tiers comptant, balance dans 6 et 12 mois.

McINTOSH & CHAUVIN

Real Estate et Assurances

VOISINS DE LA BANQUE DE MONTREAL

Jno. Graham & CO.

Jno. E. Graham, W. J. Greaves, H. R. Mountifield

Immeubles, Comptabilité, Assurance sur LE FEU

" ROYAL CANADIAN CO-OPERATIVE LOAN Co., Ltd."

Prêts de $500. et $1000. avec remises de $2.00 et $4.00 par mois

BUREAUX : VOISINS DU BUREAU DE POSTE

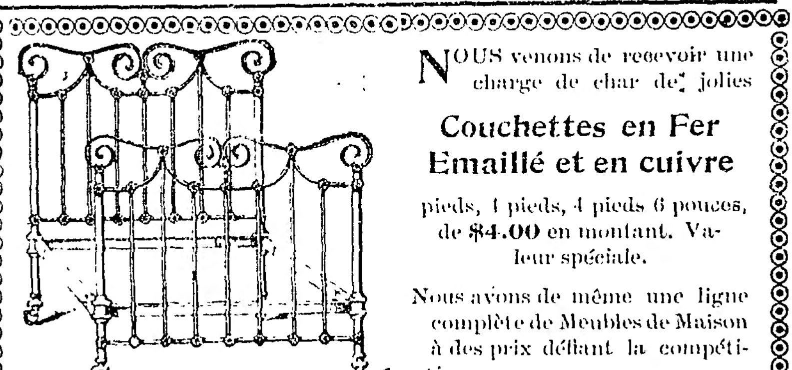
HERBERT BOWEN

Courtier d'Immeubles :



Lots de ville, Fermes.

Boite P., 172, Avenue Jasper, EDMONTON.



Nous venons de recevoir une charge de char de jolies

Couchettes en Fer Emaillé et en cuivre

pieds, 4 pieds, 4 pieds 6 pouces, de $4.00 en montant. Valeur spéciale.

Nous avons de même une ligne complète de Meubles de Maison à des prix défiant la compétition.

The Edmonton Furniture Co.

NAMAYO AVE. NEAR CORNER OF JASPER

Edmonton

L'appetit vient en...

jetant un simple coup d'œil sur nos menus. Ajoutez à cela un bon apéritif, un bon " cocktail, " comme nous savons les faire, et vous êtes tout prêt à engloutir les mets succulents que nous servons.

Nous ne négligeons rien.

On peut se réserver une salle privée en téléphonant à

ALBERTA CAFE

Avenue Jasper, Edmonton

LAROSE & BELL

Commerçants de Chevaux.

Ont toujours en vente plusieurs bons Chevaux.

Une visite sollicitée.

FEU ! VIE !

F. FRASER TIMS

Vis-a-vis le Bureau de Poste, EDMONTON

Agent de

Phœnix Fire Insurance Co.
Sun Life Ins. Co.
North America Ins. C

La Destruction de San Francisco

Par Un Tremblement de Terre

Au moment d'aller sous presse, la semaine dernière, la nouvelle nous était arrivée de la destruction de San Francisco par un tremblement de terre.

La nouvelle n'était que trop vraie.

A 5 heures du matin, une violente secousse de tremblement de terre venait faire crouler les haut édifices (skyscrapers) de San Francisco. Cette première catastrophe n'était que le commencement d'une série d'épouvantables phénomènes sismiques qui eurent bientôt mis en poudre un quartier de la ville, une dépêche annonce que 2,000 personnes ont déjà perdu la vie. On dirait la destruction de Sodome !

Nous laissons parler les dépêches :

San Francisco, 18 avril.—Un tremblement de terre, ce matin, a causé l'écroulement de l'immeuble Hobart, dans lequel se trouvaient les bureaux des compagnies du télégraphe et du Northern Pacific. Ce tremblement de terre est un véritable désastre. Un grand nombre ds personnes ont été tuées et le feu s'est déclaré par suite de l'écroulement d'une foule de maisons. Malheureusement, il y a disette d'eau. A 5.50 heures plusieurs chocs se sont fait sentir et les employés des compagnies du télégrapne et du Northern Pacific ont pris la fuite. Dans la panique, plusieurs personnes ont été tuées.

San Francisco, 18 avril,—Le tremblement de terre a complètement détruit l'aqueduc. Le feu s'est déclaré dans toutes les directions et il est impossible d'enrayer le fléau dévastateur.

Il n'y a pas de communications directes, les bâtisses des deux compagnies de télégraphe ayant été détruites. Cette partie de la ville où se trouvaient les compagnies de télégraphe est située au centre du quartier le plus commercial de la ville de San Francisco. La superbe fontaine publique sur la rue du marché, donnée à la ville par l'actrice Lotta, a été détruite. La plus grande panique règne dans les hôtels de la basse-ville.

Sacramento, 18 avril.—Un choc de tremblement de terre s'est fait sentir ici, ce matin. La plus grande confusion existe et il est impossible d'avoir des renseignements sur les dommages causés. Il n'est pas encore mention de pertes de vie.

Kansas City, Mo., 18.—Ce matin à 9.15 heures le bureau de télégraphe a reçu l'information suivante de Los Angeles : " Il est rumeur que mille personnes ont perdu la vie par suite du tremblement de terre à San Francisco. Les deux bureaux de compagnies de telégraphes en cette ville ont été détruits. Un incendie qui s'est déclaré fait rage et se dérige du côté sud, vers la rue du marché et l'hôtel " Palace."

L'aqueduc est détruit et en conséquence les pompiers ne peuvent combattre l'incendie. Toutes les affaires sont paralysées.

Washington, 18, 12.30 hres. — Les appareils sismographiques ont enregistré ce matin un temblement de terre assez violent. A 5.30 h. l'aiguille du sismographe était follement agitée de côté et d'autre. Le choc cependant fut à peine perceptible à la population endormie.

San Francisco, 18 avril. — Notre ville vient d'être littéralement anéantie pas un tremblement de terre, à 5 h. 10 ce matin. Le bouleversement dura trois minutes. Des milliers de bâtisses sont totalement et partiellement détruites. Les pertes de vie sont incalculables.

L'aqueduc est détruit. Il n'y a plus d'eau et des incendies violents éclatent de toutes parts dans la ville. Nous sommes menacés d'anéantissement. Toutes les communications télégraphiques sont détruites, excepté le système de télégraphie sans fil.

De l'hôtel-de-ville, qui avait coûté $7,000,000, il ne reste plus que pierre sur pierre. La plupart des maisons modernes à structure de fer se sont écroulées. Les maisons basses, en brique ou en bois, résistent d'avantage.

L'excitation, l'affolement, la douleur et la terreur sont à leur comble et indescriptibles.

Au moment du désastre, toute ou presque toute la population de la ville dormait. Des milliers d'êtres ne se sont éveillés de leur sommeil que pour entrer violemment dans l'éternité. Le reste des habitants de la ville, avec des cris de bêtes fauves, se répandirent, à demi nus, échevelés, sauvages, dans les rues et les places publiques.

Par moments, l écroulement d'un édifice venait diminuer par centaine le nombre des fuyards.

Au milieu de ces scènes d'anéantissement, des hommes, des femmes, des enfants, subitement devenus fous, chantent et rient.

Les animaux domestiques, les chevaux, les fauves de la ménagerie Byron se sont échappés par les rues et augmentent encore l'horreur de cet hécatombe.

La panique chasse la foule vers les campagnes.

San Francisco, 18 avril. — L'incendie continue l'œuvre de destruction commencée par le tremblement de terre. Dans Market Street, des centaines de maisons viennent d'être consumées. On évalue à 1,500 les pertes de vie dans cette seule partie de la ville.

Les banques, les temples, les bureaux de télégraphe et de téléphone, les gares, les hospices sont détruits.

Les communications par voies ferrées sont interrompues.

Le feu commence a faire rage.

San Francisco, 18 avril — On croit que tous les édifices ayant plus de cinq ou six étages se sont écroulés ce matin. Dans une église des centaines de personnes se sont refugiées, mais dans l'incendie qui éclata peu après, elle perdirent la vie.

San Francisco, 18 avril. — On évalue à $200,000,000 les pertes matérielles.

San Francisco, 18 avril. — Une vague énorme a balayé la côte ruinant une foule de villas et de maisons de pêcheurs. On ne rapporte encore aucun naugrage.

New York, 18 avril.—De centaines de villes, on rapporte ce matin, que des secousès sismiques plus ou moins violentes ont été perçues. On dirait qu' une vague irrésistible a passé sur le continent l'ébranlant tout entier.

Washington, 18 avril. — Le président Roosevelt a télégraphié aux autorités des villes voisines de San Francisco, d'organiser des équipes de secours. La consternation est indicible.

Depuis la réception de ces dépêches, il en est venu plusieurs autres donnant peu de détails supplémentaires, cependant.

De tout les parties du monde arrivent des sommes d'argent pour venir en aide aux pauvres habitants de San Francisco. Les sommes sélèvent maintenant à au delà de vingt millions de piastres, outre des provisions qui arrivent à San Francisco par convois spéciaux.

Notre ville à envoyé au Président Roosevelt la somme de $1000. pour le le fonds de secours. Cette somme a été votée par le conseil de ville lundi matin. Depuis, à une assemblée des citoyens lundi après midi, on a décidé de lever une souscription parmi les citoyens, et des listes on été placées dans toutes les banques de la ville.

TEMPERANCE HOTEL

Avenue Jasper-Est.

Repas servis à toutes heures du jour.

E. DENONCOURT
Propriétaire.

C. N. R.

Magasin et Restaurant

AVENUE JASPER

EN FACE DE L'AVENUE FRASER

Cigares, Pipes, Tabacs, Jouets, et Bonbons. Notre Chocolat spécial " College Girl " est délicieux Fruits, Huitres.

Tél. 172

The Edmonton Bottling Works,

Manufacturiers

d'eaux Gazeuses,

L'eau Minérale "RED X" est un excellent remède pour les Rhumatismes la Constipation, la dispepsie, les maladies du foie, des rognons et de la vessie.

DOSE---Une cuillérée à thé dans un verre d'eau-- Prix de la bouteille 1.00.

The Edmonton Bottling Works,
Boite 162. Tel. 77.

REAL ESTATE

M. O. GOUIN, de Morinville, a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public généralement, qu'il vient d'ouvrir un burçau de

" REAL ESTATE "

et d'assurance, à Morinville.

Il invite tous ceux qui ont des terres à vendre ou à louer, à s'adresser à lui.

O. GOUIN
MORINVILLE

J. B. Mercer

Vins et Liqueurs
EN GROS

Agent de . . .

Calgary Brewing & Malting Co.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE *section paire des terres federales dans* les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

QUINCAILLERIE

Appareils à Vapeur — Articles de Sport

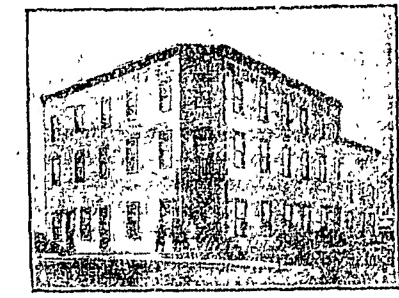
Achat de Fourrures

J. HENDERSON

Vis-a-Vis, la Banque de Commerce

Richelieu Hotel

J. N. Pomerleau, Prop



Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $6.00

PRIX MODERES.

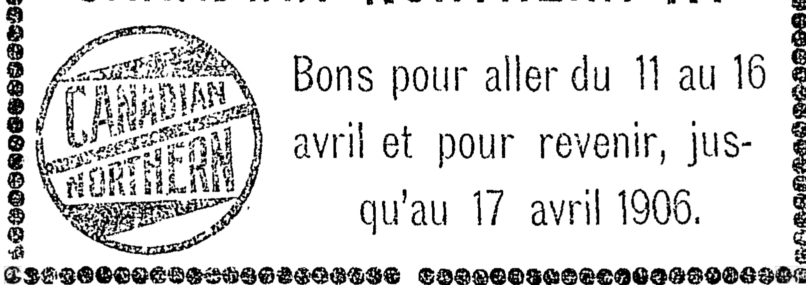
PAQUES

EXCURSIONS

PRIX DE PASSAGE UN TIERS DU PRIX REGULIER.

POUR DES BILLETS ALLER ET RETOUR ENTRE LES STATIONS SUR LE

CANADIAN NORTHERN RY

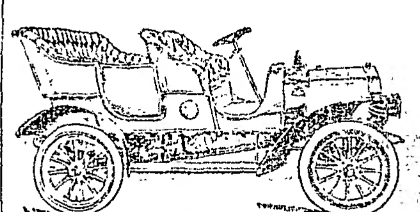


Bons pour aller du 11 au 16 avril et pour revenir, jusqu'au 17 avril 1906.

Manuel & Corriveau

Commerçants de

VOITURES et INSTRUMENTS AGRICOLES



Voitures " Gray," Automobiles, Harnais, Traineaux et Camions pour la ferme, Semeuses et Charrues, Charrues à disques, etc.

Manuel & Corriveau, Seuls Agents pour la Crêmeuse " De Laval."

à l'ouest de l'étable Hutton, Edmonton.

LEVASSEUR GOODMAN

Modes de Haute Qualité EDMONTON

Nous avons l'honneur d'informer le public d'Edmonton, et en particulier les Dames, que nous ouvrirons sous peu un

SALON de MODE

Notre expérience, la qualité de nos marchandises et leur très bas prix, nous mettrons à même de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui nous honoreront de leur patronage.

En attendant que notre magasin, sur la rue Jasper, soit prêt nous exposerons nos marchandises sur la deuxième rue, en face du magasin de fer de Révillon Frères.

EDMONTON JOBBING HOUSE

Meubles, Tapis, Linoléums, Prélarts, Vaisselles, Verreries, Poêles, etc.

C. E. MORRIS, Propriétaire.

" The Canada Life Investment Department "

Argent à prêter

Sur fermes en exploitation aux taux d'intérêt courants.

Hypothèques et débentures d'écoles achetées.

W. S. ROBERTSON

Bureau du Shérif EDMONTON

CANNELL & SPENCER CONSTRUCTION Co. Ltd.

CONTRACTEURS

Boite Postale 399—Tel. 433

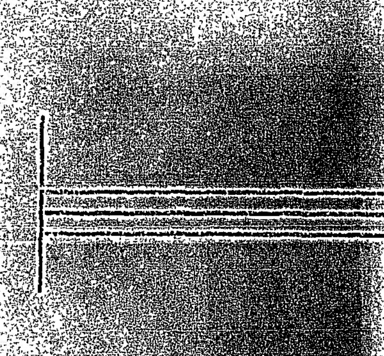
Bureau,— 1er rue. Bloc Carruthers

Edmonton.

Estimés sur toutes espèces de travaux.

Tournée d'Adieu de

MADAME ALBANI



Assistée par

Mademoiselle EVA GAUTHIER — CONTRALTO, Monsieur ALBERT ARCHDEACON — BARITON,

Mademoiselle ADELE VERNE—PIANISTE, Monsieur HAYDON WORD—VIOLONISTE, MONS. FRANK T. MATHIS—ACCOMPAGNATEUR et REGISSEUR.

PATINOIR " THISTLE " — le 9 MAI 1906.

NOTES LOCALES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Mr R. Lemarchand qui offre en vente actuellement un lot d'articles de fumeurs, de coutellerie, etc, rapportés par lui d'Europe.

La maison Révillon vient de recevoir tout un convoi composé de 24 voitures chargées de marchandises venant de l'Est. Ce convoi est actuellement sur une voie d'évitement à la gare du C. N. R.

Mr J. E. Laurencelle est parti ces jours derniers pour Prince Albert et Regina, Sask. Il reviendra à Edmonton dans une couple de semaines et repartira de suite pour San Francisco, Cal.

Parmi les Canadiens arrivés à Edmonton pendant la semaine, nous avons rencontré MM. A. Labelle, de Montréal, et J. E. Léonard, de Carleton, Baie des Chaleurs, P. Q., qui ont l'intention de rester ici.

MM. O. Hébert, E. Raymond, A. Bolduc, O. Caron, A. Provençal, C. Gosselin, J. C. Chabot, J. DuPaul, J. Lagacé, D. Duffy, venus du Montana et du Minnésota pour s'établir à St. Emile où ils ont été amenés par M. Jos. Bolduc, de St. Emile.

Tous ces messieurs nous disent que plusieurs compatriotes des Etats Unis les suivront.

La Société St. Jean-Baptiste a eu une assemblée dimanche dernier et a élu ses officiers pour l'année courante. Voici le résultat des élections :

Président Honoraire	Hon. Dr Roy.
Président,	Jos. Bilodeau.
1er Vice-Prés.,	Léo Savard.
2e Vice-Prés.,	Aug. Lessard.
Secrétaire,	E. Tessier,
Trésorier,	O. Terrault.
Commissaire-Ord.	L. Arsenault.
Porte drapeau,	J. Lavoie.

Membre du Comité de Régie : J.H.Gariépy, Geo. Roy, Emd. Voyer, O. Tessier, P. E. Lessard, J. Labissonnière, J. H Picard.

Après les élections plusieurs motions furent proposées et adoptées entre autres celle de Mr J. H. Picard proposant qu'une lettre de condoléances soit adressée à Madame A. Prince, et celle de M. O. Tessier proposant que des félicitations soient offertes à l'Hon. Dr Roy au sujet de sa nomination comme sénateur.

Dans les quelques remarques qu'il fit, M. Léo Savard demande qu'on assiste plus régulièrement aux réunions de la Société St Jean-Baptiste qui souvent manquent d'intérêt faute d'assistants.

Il demande qu'on vienne en aussi grand nombre que possible aux assemblées qui auront lieu d'ici à la célébration de la fête nationale, qui aura lieu, probablement, à St. Albert.

A l'avenir les assemblées seront annoncées dans le journal.

Mr le Secrétaire serait heureux de rencontrer les compatriotes nouvellement arrivés et de les présenter à une assemblée de la société.

On annonce le retour prochain du Rév. Père Therrien, qui était allé passer quelques mois à San Antonio, Texas, dans l'intérêt de sa santé.

Mr Achille Patry,de Waugh, Alta., était à Edmonton ces jours derniers.

L'addition à l'Hôtel Richelieu est maintenant terminée et sera sous peu ouverte au public.

Mr P. E. Lessard vient de faire l'achat des deux fermes de feu Jos. Bourgeois, à St. Albert.

Mr O. Dérome, typographe à notre atelier, est parti vendredi dernier pour Montréal où son père est gravement malade.

Mr U. Labbée a vendu son hôtel à Rivière-Qui-Barre, pour la somme de $5,000.

Mr Laporte, marchand-tailleur, ouvrira, dans quelques jours, un magasin sur la deuxième rue, en face du patinoir.

Mr R. Varin,d'Athabaska Landing, était en ville durant la semaine.

Madame C. Turgeon, de Morinville, épouse de Mr Turgeon, Ingénieur du Département du feu, a passé quelques jours à Edmonton,la semaine dernière.

M. Thomas Myers, de Winnipeg, ouvrira dans quelques jours, un restaurant sur la première rue, en face du Collège Alberta.

Mr John Trottier, d'Innisfail, est en ville actuellement.

Le nouvel hôtel St. James situé sur la première rue, en face de la gare du C.N.R., sera, dit-on, ouvert au public dans quelques jours.

Mr et Mad. S. Larue sont partis ces jours derniers pour un voyage à Chicago et à travers les Etats-Unis.

BROSSEAU.

M. Robinson, du Fort Saskatchewan, est un nouvel arrivé à Brosseau.

M. E. Brosseau, marchand, vient de recevoir un gros stock de marchandises diverses, pour le commerce de printemps et d'été.

Les semences sont très avancées ici et tous nos cultivateurs sont très encouragés.

Nous avons plusieurs nouveaux colons qui sont à se construire des maisons, granges, clotures, etc.

Nous avons une température des plus agréables et en même temps des plus favorables pour le cultivateur. La dernière pluie a fait un bien immense.

Il fait une chaleur de juillet, depuis Pâques.

Les amateurs de chasse et de pêche s'en donnent à cœur joie de ce temps-ci. Les chasseurs surtout ont beau à remplir leur besaces de canard, outardes, oies blancs, etc.

La pêche aussi, ne manque pas de fournir ample moisson à ceux qui savent manier le dard et le harpon ; les *creeks* ou ruisseaux sont remplis de brochets, carpes, etc.

St-Emérence

RIVIÈRE QUI BARRE

Nos cultivateurs sont tous occupés aux travaux d'ensemencement de fermes, de ce temps-ci. Ces travaux vont assez bien ; nous jouissons d'une température superbe et la terre est en assez bonne condition quoique un peu sèche.

Il y a plusieurs nouvelles constructions à la Rivière Qui Barre, entre autres, les jolies maisons de Mad.Asselin, de M. D.Poirier et de M. Ivor Daniel.

M. Kramps a louer le Farmer's Hotel, qui était tenu par M. Labbé.

M. Joseph Roy, boulanger de Morinville a établi une agence ici.

Des hangars à grain ont été construits par M. Jos. Poirier et par M. le Curé.

M. le Curé O'Khyssen doit, dit-on, partir bientôt pour la Hollande, visiter ses vieux parents.

L'INVENTEUR DU RADIUM

Le Docteur Currie, l'inventeur du radium, a été accidentellement tué par un wagon jeudi dernier, à Paris.

LE SUPERIEUR GENERAL DES JESUITES

On annonce la mort du Supérieur général des Pères Jésuites, dont nous annoncions la maladie il y a quelques semaines.

Petites Annonces

AVIS—Mr. A. Riopel, de Morinville, désire informer le public qu'il se chargera de faire des ventes à l'encan. Conditions faciles. Satisfaction garantie. S'adresser

A. Riopel, Morinville

PRESSE A FOIN. M. E. LOISEAU de Morinville est possesseur d'une presse à foin et désire informer les cultivateurs des environs qu'il se chargera de presser leur foin à des prix raisonnables.

ACCORDEUR DE PIANOS. M. G. C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les pianos de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

Boulanger. Monsieur Joseph Roy, de Morinville, désire informer le public de cet endroit que son installation est à peu près terminée et qu'il sera prêt dans quelques jours à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, en fait de patisseries et confiseries.

Servante demandée, — pour maison privée. Devra savoir faire la cuisine. Pas de lavage. Bons gages. Mad. Dawson, Coin de la cinquième rue et Athabasca Ave.

A Vendre — Deux belles juments de moyenne grosseur. S'adresser à Ludger Monpetit, St-Pierre.

Servante demandée — Pour maison privée : bons gages. S'adresser au journal.

Ferme à louer, — ferme cloturée, 6 milles au nord-est de St-Albert, à la tête du Grand Lac, 300 acres en culture, 60 acres labourés. Bonne écurie contenant 20 stalles. A louer. S'adresser à Chas. May ou P. E. Lessard.

26 4-06

Terres à Vendre.—M. A. Coupal a trois belles terres à vendre, situées à proximité du village de Morinville.